

Être archiviste diocésain ou de congrégation aujourd'hui

Rapport d'enquête

Étude menée par Alexis Hamelin



Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

7 juin 2023

*« Cette étude permettra une visibilité de ce poste
fascinant ! »*

*« Je ne suis qu'un ancien curé, passionné d'archives et
d'histoire, qui essaie contre vents et marées de
sauvegarder la mémoire du diocèse...¹ »*

¹ Témoignages recueillis au cours de l'enquête.

SOMMAIRE

Sommaire	5
Préface.....	7
Introduction.....	9
Méthodologie et contexte.....	11
De l'ingénieur au prêtre en passant par l'archiviste de formation : des profils diversifiés	13
Des services sous-équipés ?	21
L'archiviste et ses fonds d'archives	29
Des formes encore classiques de médiation et de de valorisation des archives.....	35
Témoignages.....	39
Conclusion	41
Bibliographie indicative	43
Table des figures.....	45
Annexes	47
Table des matières.....	69

PRÉFACE

En 2014, lors de la publication du *Directoire pour la gestion des archives diocésaines et l'exercice de l'office d'archiviste*, l'Association des archivistes de l'Église de France donnait une visibilité à une profession que le *Code de droit canonique* avait oublié de mentionner en 1983. Essayant de combler ce vide juridique, le directoire prenait désormais en compte la spécificité de la mission de l'archiviste grâce à un texte normatif et réglementaire.

À partir de cette date et plus largement, le profil des archivistes ecclésiastiques continue d'évoluer en fonction des exigences de la profession et des réalités ecclésiales des diocèses, congrégations et instituts. Ainsi, depuis sa fondation en 1973, l'association s'efforce de répondre aux attentes de ses membres dans la diversité de leur parcours et de leur formation. C'est dans cette démarche qu'une première enquête avait été menée en 1999 et qu'une seconde voit le jour dans le présent rapport.

Je sais gré à notre collègue Alexis Hamelin et aux membres de l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers d'en avoir pris l'initiative et d'en communiquer les résultats en cette année où nous fêtons le cinquantième anniversaire de l'Association des archivistes de l'Église de France. La lecture de ces pages nous renseigne sur le profil des actuels archivistes, leur formation et leurs conditions de travail au quotidien. Enfin, en filigrane de ces résultats chiffrés, l'enquête illustre combien l'archiviste ecclésiastique demeure l'acteur principal de la conservation et de la valorisation de ces fonds au service de la mémoire de l'Église en France.

Gilles Bouis

Président de l'Association des archivistes de l'Église de France

INTRODUCTION

Depuis sa création, l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (Aedaa) est l'une des associations étudiantes les plus actives dans la sphère archivistique, en témoigne la multiplicité des projets qu'elle mène : enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, tables rondes thématiques, ateliers pratiques de classement d'archives ou de traitement d'une messagerie électronique, etc. À cette liste non exhaustive s'ajoute évidemment la publication de son incontournable et indémodable bulletin *Archivore*² !

Fort de ce constat et suite au succès rencontré lors de la publication de l'enquête réalisée par Mia Viel sur les archivistes itinérants l'an passé³, le bureau de l'Aedaa a souhaité réitérer cette expérience pour l'annualiser. Deux raisons expliquent cette motivation. D'abord, un tel projet permet de mettre la lumière sur un profil d'archiviste peu connu ou invisibilisé et ce ne sont pas les idées qui manquent de notre côté. Il s'agit aussi d'accroître la visibilité de l'association dans le paysage archivistique national.

Dès lors, pourquoi avoir sélectionné le profil des archivistes de diocèses et de congrégations ? Quatre raisons sont à invoquer : 1°) ce profil ne fait pas souvent l'objet de recherches ou de publications dans la littérature scientifique. Dans l'écrasante majorité des cas, les auteurs s'intéressent plutôt aux fonds d'archives qu'aux personnes qui en ont la responsabilité⁴ ; 2°) mes propres recherches ont été consacrées à l'étude du profil des archivistes diocésains⁵ et cette enquête me donne l'opportunité de les poursuivre ; 3°) j'ai entamé ma carrière professionnelle en tant qu'archiviste diocésain, tout comme l'un de mes confrères qui a suivi la licence professionnelle d'Angers ainsi que d'autres archivistes en diocèses ou en congrégations qui ont connu les bancs de l'université d'Angers. D'une certaine manière, ce projet permet d'entretenir le lien entre l'Aedaa et les diplômés d'Angers ; 4°) il faut enfin souligner que si l'Aedaa a entretenu des relations par le passé avec d'autres associations du monde des archives, il en est une qui a échappé à sa vigilance : l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF). Cette enquête fonde les bases d'une nouvelle passerelle interassociative.

Trêves de bavardages, il est temps de rentrer dans le vif du sujet : bonne lecture !

Alexis Hamelin

Archiviste du diocèse de Pontoise

² L'intégralité de ce bulletin est accessible en ligne à l'adresse [<https://aedaa.fr/la-publication-archivore/>].

³ VIEL Mia, « Être archiviste itinérant.e aujourd'hui. Rapport qu'enquête », mars 2022, 39 p., [en ligne], disponible sur [<https://aedaa.fr/2022/03/rapport-denquete-etre-archiviste-itinerant-e-aujourd'hui-de-laedaa/>], consulté le 16/03/2023.

⁴ Voir par exemple les numéros 39 (1962) et 165 (1994) de *La Gazette des archives*, mais aussi MOLETTE Charles, « Problèmes de sources archivistiques et histoire religieuse en France », *La Gazette des archives*, n° 90, 1975, p. 167-183 et WACHÉ Brigitte, « Institutions ecclésiastiques, Archives et histoire religieuse : le cas du catholicisme », *La Gazette des Archives*, n° 165, 1994, p. 184-186.

⁵ Voir à ce sujet HAMELIN Alexis, *Les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970. L'exemple des archives diocésaines du Mans*, mémoire de Master 1 Archives soutenu en juin 2021 à l'université d'Angers sous la direction de Patrice Marcilloux, disponible en ligne, [<https://dune.univ-angers.fr/documents/dune13374>], consulté le 16/03/2023 ; « L'archiviste diocésain à un tournant de son évolution et sa professionnalisation », *Archives de l'Église de France*, n° 93, 2021, p. 30-31.

MÉTHODOLOGIE ET CONTEXTE

Préalablement à la restitution des résultats de cette enquête, il est important de présenter les outils et processus utilisés pour la concevoir⁶. J'eus la chance de pouvoir travailler à partir du questionnaire d'enquête conçu par Mia Viel l'année dernière, une partie de sa structure et des questions posées pouvant être réutilisées sans nécessiter de modifications. Pour enrichir cette base, j'ai consulté la grille d'enquête annuelle sur l'activité des services d'archives du Service interministériel des archives de France et plus particulièrement celle destinée aux Archives départementales⁷. Cela m'a permis d'uniformiser le vocabulaire utilisé dans notre enquête avec celui des services nationaux.

Une fois la trame de ce questionnaire validé par les membres du conseil d'administration de l'Aedaa, celle-ci a été soumise aux membres du conseil d'administration de l'AAEF qui ont apporté une expertise fort appréciée. Étant moi-même davantage spécialisé sur la profession des archivistes diocésains plutôt que sur celle des archivistes de congrégation, l'analyse de ces derniers a été sollicitée. Il est d'ailleurs utile de préciser que la plateforme française Framiforms⁸ a été retenue pour concevoir ce questionnaire afin, notamment, de garantir la protection des données récoltées dans le respect du Règlement général sur la protection des données. Dans les pages qui suivront, l'ensemble des données sont anonymisées sauf mention contraire.

Le questionnaire définitivement validé et prêt à l'emploi, sa diffusion a été effectuée *via* l'envoi de mails aux principaux intéressés une première fois en décembre 2022, puis une seconde fois en janvier 2023 pour faire office de rappel. Le choix a été fait de se limiter aux services d'archives de la France métropolitaine en y ajoutant les départements d'outre-mer.

Lors de la clôture du questionnaire actée au 3 février 2023, 52 réponses nous sont parvenues pour les diocèses et 46 pour les congrégations, ce qui nous amène à un total de 98 réponses ! Ayant obtenu 95 retours d'archivistes itinérants l'an passé, nous ne pouvons qu'être satisfaits de voir cette régularité et l'intérêt porté à ce travail. Je lance un défi à celui ou celle qui réalisera l'enquête de l'année prochaine : dépasser la barre des 100 réponses obtenues ! Alors, qui souhaite le tenter ?

Par la suite, un bon mois fut nécessaire pour procéder à l'analyse des résultats, un important travail de reprise ayant dû être mené pour compléter, par exemple, certaines réponses manquantes. D'ailleurs, l'un des principaux problèmes rencontrés fut le fait, parfois, de ne pas avoir de réponses à des questions fermées. Par conséquent, et face à l'impossibilité de pouvoir demander à chaque archiviste concerné les compléments d'information nécessaires pour y pallier – ce qui m'aurait demandé de prendre plusieurs semaines de congés – j'ai décidé de remplacer ces lacunes par la mention « Non renseigné ».

Je tiens aussi à mettre en garde le lecteur : bien que cette enquête ait une portée nationale, les résultats analysés et restitués ici ne sont représentatifs que de la proportion des archivistes ayant

⁶ Voir aussi HAMELIN Alexis, « Les dessous de l'enquête : élargir son spectre de recherche, clé de voûte d'une réflexion bien menée », *Archivore. Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers*, n° 45, avril 2023, p. 13-15.

⁷ « Enquête annuelle sur l'activité des services d'archives : ressources pour la saisie des données de 2022 », [en ligne], disponible sur [<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/292712805>], publié le 13 mars 2023, consulté le 22/03/2023.

⁸ Site institutionnel de Framiforms, disponible sur [<https://framaforms.org/abc/fr/>], consulté le 22/03/2023.

répondu au questionnaire, le fait de répondre à cette enquête n'étant évidemment pas une obligation. Par exemple, concernant les congrégations, ce sont plus de 200 services qui ont été contactés alors que seulement 46 réponses sont parvenues. Imaginons que l'ensemble de ces services aient répondu, les résultats obtenus auraient considérablement pu évoluer sur certains points. L'interprétation de ces résultats doit ainsi se comprendre dans un contexte, celui décrit dans les lignes qui précèdent.

Il me reste un dernier point à évoquer concernant deux services où travaillent deux archivistes salariées et professionnelles qui ont toutes deux répondues au questionnaire. À des questions du type « Faites-vous appel à un ou plusieurs bénévole(s) pour vous aider ? » ou « Votre service est-il inscrit sur l'un ou l'autre de ces réseaux sociaux ? », j'ai fait le choix de fusionner leurs réponses. Par conséquent :

- Pour les diocèses, l'échantillon des 52 réponses a parfois été restreint à 51 réponses,
- Pour les congrégations, l'échantillon des 46 réponses a parfois été restreint à 45 réponses.

Cette manière de procéder devrait ainsi éviter de fausser les résultats en comptant des doublons.

Que l'on me pardonne enfin si, parfois, le vécu personnel semble s'exprimer d'une manière ou d'une autre dans le rapport. Archiviste diocésain moi-même, il va sans dire que je n'ai pas les œillères assurant un point de vue d'une neutralité absolue. Combien de fois me suis-je fait la réflexion « Ah mais moi aussi ça m'arrive ! » en lisant les réponses de mes confrères et consœurs ?

DE L'INGÉNIEUR AU PRÊTRE EN PASSANT PAR L'ARCHIVISTE DE FORMATION : DES PROFILS DIVERSIFIÉS

UNE MAJORITÉ DE LAÏCS ?

Il est communément admis, dans le milieu de la profession, qu'une nouvelle génération d'archivistes laïcs issus de l'université remplace progressivement celle des prêtres archivistes dans les diocèses. Dans son article « L'archiviste ecclésiastique », l'AAEF indique que les archivistes diocésains sont composés à 35% de prêtres contre 65% de laïcs, ces derniers étant eux-mêmes composés de 28% de femmes et de 37% d'hommes, ainsi que de 80% de salariés et 20% de bénévoles⁹.

Les résultats de l'étude renouvellent ces données : sur les 52 réponses obtenues du côté des archivistes diocésains, 85% répondent être laïcs – dont 24 femmes et 20 hommes – contre seulement 15% de prêtres. Le constat semble sans appel : le renouvellement de cette génération se poursuit encore de nos jours. En ce qui concerne les congrégations, une égalité quasi-parfaite se dessine avec 48% de laïcs et 52% de religieuses et religieux avec une majorité de 33 femmes contre 13 hommes. La laïcisation de la fonction de l'archiviste congréganiste est ainsi un mouvement moins important que celui observable dans les diocèses.

Plusieurs éléments sont à avancer pour expliquer cette disparité : la baisse du nombre de prêtres, évidemment, et l'obligation d'aller chercher des forces vives dans la société laïque, mais aussi, dans une certaine mesure, la moindre ouverture des congrégations sur cette même société et le recours moins important à l'emploi des laïcs. D'ailleurs, comme le rapporte la sociologue Céline Béraud, l'Église « s'est vue contrainte de diversifier son personnel afin de pouvoir continuer à répondre aux demandes qui s'adressent à elle », alors qu'« un principe de réalité semble cependant l'emporter notamment pour des postes exigeant des compétences pointues pour lesquelles il faut se résoudre à "payer le prix du marché"¹⁰ ». Ce besoin de professionnalisme justifie souvent le recrutement d'un archiviste professionnel¹¹.

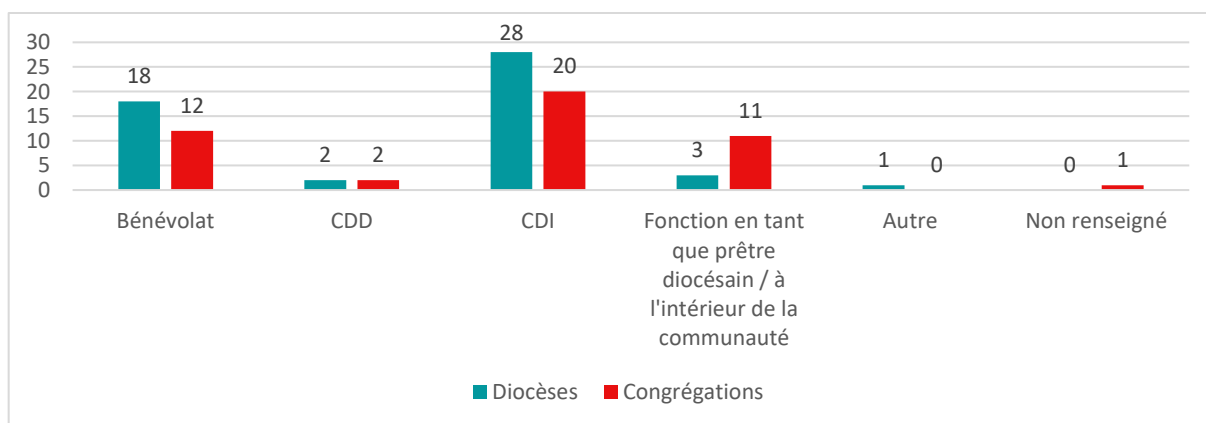


Figure 1 Nature du contrat de travail de l'archiviste

⁹ « L'archiviste ecclésiastique », [en ligne], disponible sur [<https://www.aaef-asso.fr/l-archiviste-ecclésiastique>], consulté le 22/03/2023.

¹⁰ BÉRAUD Céline, « Les "intermittents" de l'Église. Modalités d'emploi des personnels laïcs dans le catholicisme français », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 1, janvier-mars 2006, p. 37-45.

¹¹ HAMELIN Alexis, *Les mutations du profil de l'archiviste diocésain*, op. cit., p. 63-65.

L'ARCHIVISTE AUX MILLE ET UN VISAGES

Pour affiner cette analyse, il a été demandé aux archivistes de renseigner la nature du contrat les liant à leur fonction et la proportion de salariés embauchés en contrat à durée indéterminée (CDI) est la plus importante contrairement à ce que l'on aurait pu prétendre (figure 1). Cette proportion doit-elle être nuancée car révélatrice d'un biais de sélection, c'est-à-dire que ces réponses ne sont pas représentatives du groupe étudié ? Cette hypothèse n'est pas à exclure. Cependant, cette part des CDI est à souligner positivement, témoignant ici d'une prise en compte de l'importance de pérenniser ce type de poste, et, si l'on consulte d'ailleurs six offres d'emploi relayées récemment par l'AAEF¹², toutes proposent ce type de contrat. Parfois cependant, ce recrutement sous la forme d'un CDI est obtenu avec difficulté comme en témoigne une archiviste diocésaine :

« Juste préciser le contexte professionnel : difficile d'exercer sans moyens dédiés et surtout sans autonomie ni officialisation du service (malgré 10 ans de présence au poste), même si l'embauche en CDI est déjà une belle avancée puisqu'elle permet de reconnaître la nécessité d'un emploi pérenne. Les turn-over d'économistes diocésains peuvent également être sources de difficultés car chacun a sa vision et sa méthode de travail¹³. »

Par ailleurs, il n'est pas étonnant de retrouver l'importance du bénévolat parmi les archivistes interrogés, l'Église catholique ayant un mode de fonctionnement basé notamment sur son emploi. L'insuffisance des ressources financières peut aussi amener les diocèses à confier la responsabilité du service des archives à des bénévoles plutôt qu'à des salariés.

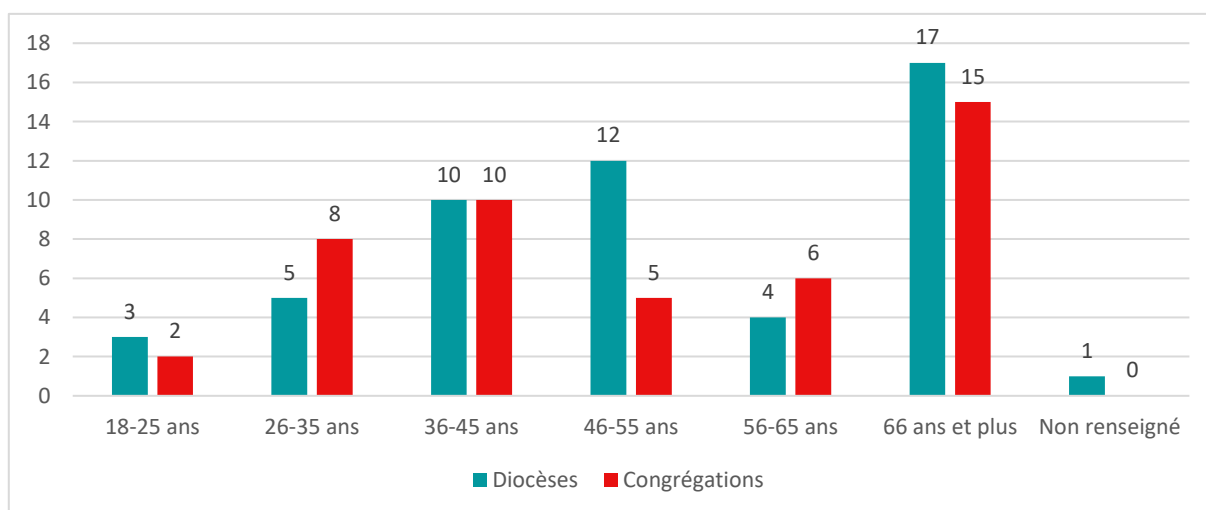


Figure 2 Tranches d'âge des archivistes

¹² Au 18/04/2023, il s'agit des congrégations de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue, des Sœurs du Christ Rédempteur de Rille-Fougères en mutualisation avec les Sœurs de l'Immaculée de Saint-Méen-le-Grand, de Notre-Dame du Cénacle à Lyon et des Sœurs de Saint-Joseph à Lyon, ainsi que les associations diocésaines de Chambéry et de Lyon. Sur ces six offres, seule l'une d'entre-elles est à temps partiel. Données en ligne sur le site de l'AAEF, disponible sur [<https://www.aaef-asso.fr/offres-emploi>], consulté le 18/04/2023.

¹³ Toutes les réponses présentées en italique et avec un alinéa sont des témoignages extraits de l'enquête.

Je disais précédemment que l'ancienne génération d'archivistes était composée de prêtres ayant souvent atteint l'âge de la retraite, prêtres ayant occupé cette fonction parfois davantage à titre honorifique qu'à titre réel. Pour citer ce que je connais le mieux, à savoir l'historique du service des archives diocésaines de Pontoise, sur les trois prêtres qui y ont été nommés par le passé, tous étaient âgés et ont davantage assuré la tenue des registres de catholicité que celle des archives historiques. L'autre tendance mise en valeur par ce questionnaire est le rajeunissement observable dans la génération actuelle des archivistes (figure 2). Par comparaison, dans l'enquête menée en 1999 par l'AAEF sur les archives diocésaines, Jean-Pierre Ribaut rapportait que sur les 62 réponses parvenues, « on relève, toujours en poste, 6 octogénaires, 28 septuagénaires, 4 quinquagénaires », puis les « 3 benjamins » âgés entre 34 et 42 ans¹⁴.

Pour certains d'ailleurs, il ne s'agit pas du premier poste occupé au cours de la carrière professionnelle. Archivistes diocésains et de congrégations confondus, 26 ont travaillé dans des services d'archives publiques, 14 dans des services d'archives privées ou pour le compte de prestataires d'archivage, 2 ont exercé une carrière dans l'enseignement et 2 autres dans l'industrie ou l'informatique par exemple avant d'arriver dans leur service d'archives actuel. Si les résultats de l'enquête de 1999 poussaient Jean-Pierre Ribaut à indiquer que « l'étude statistique sur l'âge moyen [...] confirme que, dans l'ensemble, on prend en charge les archives diocésaines après une première "carrière"¹⁵ », cette réalité semble toujours exister aujourd'hui à la condition près qu'un certain nombre d'archivistes ont auparavant déjà travaillé dans ce secteur professionnel.

Pour finir ce premier développement, il va de soi que les personnes interrogées n'endossent pas la seule casquette de l'archiviste (figure 3). Si certains prêtres doivent par exemple assumer leur charge pastorale en parallèle, le couple archives-bibliothèque demeure encore solidement ancré dans la fiche de poste de ce personnel de l'Église. L'importance de la prise en charge de collections d'objets par ces archivistes est également à souligner¹⁶.

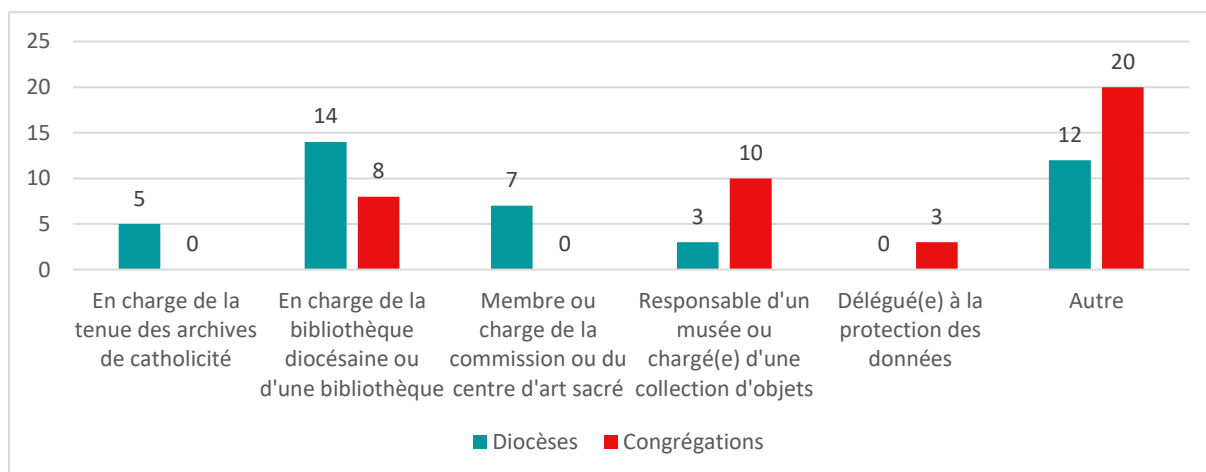


Figure 3 Fonctions exercées en parallèle de la responsabilité du service des archives

¹⁴ RIBAUT Jean-Pierre, « État présent des archives diocésaines en France. Compte rendu de l'enquête menée durant l'été 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 11.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Cette problématique fait d'ailleurs l'objet d'une certaine émulation dans la profession, en témoigne le sujet retenu au cours de la récente XXI^e journée d'archivistique d'Angers : « Objets-archives, archives-objets, quelle place pour les services d'archives ? ». Les interventions de cette journée sont toutes consultables en ligne, disponible sur [<https://www.youtube.com/channel/UCpxB8dyBriecybNWEZxQInA>], consulté le 26/03/2023.

En conséquence, l'archiviste ecclésiastique ne peut pas consacrer l'ensemble de son temps de travail à la gestion des fonds d'archives, ce qui impacte l'avancement de ses projets. Je pense par exemple au cas d'une archiviste chargée des archives historiques, mais aussi de la tenue des archives de catholicité, de la gestion de la bibliothèque diocésaine, de la commission diocésaine d'art sacré, tout en étant responsable du musée diocésain d'art sacré !

ÊTRE FORMÉ ET SE FORMER À LA GESTION DES ARCHIVES

Dans un milieu professionnel en constante et rapide évolution, les enjeux contemporains de la gestion des archives dépassent souvent la réalité du travail des archivistes qui n'ont parfois ni le temps, ni les moyens de pouvoir se former convenablement pour répondre à ces changements. Pourtant, c'est là l'un des rôles qu'entend endosser, par exemple, l'AAEF : être une actrice à part entière dans la formation des archivistes ecclésiastiques. Dès lors, deux paramètres méritent d'être évalués : quelles sont les formations universitaires suivies par les archivistes et quels outils utilisent-ils au quotidien dans le cadre de leur formation continue ?

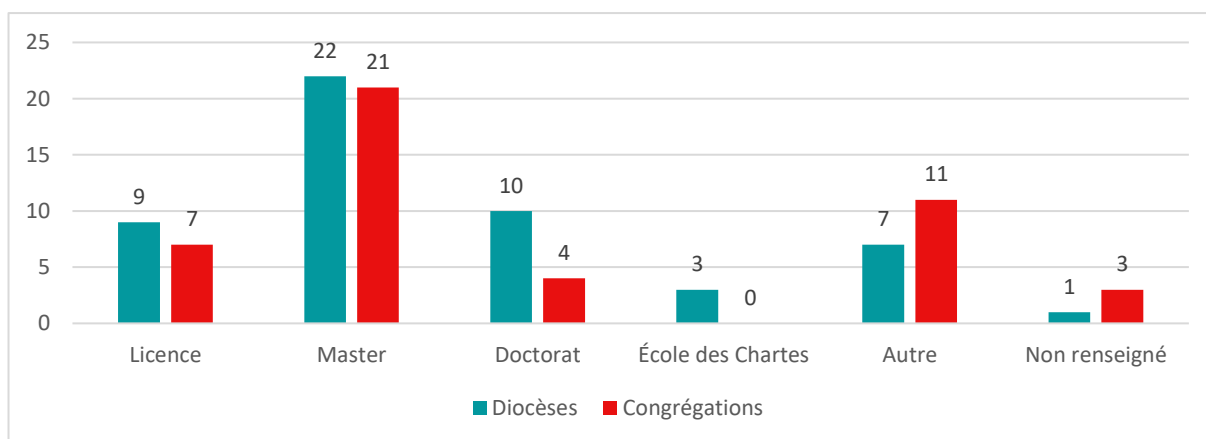


Figure 4 Niveau de diplôme des archivistes

Le plus souvent, un diplôme équivalent à un Master a été acquis sur les bancs de l'université (figure 4). 22 archivistes de diocèses – dont 21 en formation initiale – contre 19 des congrégations – dont 14 en formation initiale – déclarent détenir un diplôme en archivistique, tandis qu'une assez grande variété constitue l'autre part des spécialités obtenues : histoire, médecine, droit, théologie, agroalimentaire sont tour à tour représentées (figures 5 et 6). La part élevée du « Autre » pour les archivistes de congrégation s'explique, pour beaucoup, par la simple détention d'un diplôme de baccalauréat et ses équivalents ou car la nature du diplôme n'a tout simplement pas été renseignée.

On s'aperçoit qu'une partie des archivistes possède les connaissances et compétences requises acquises au cours de leurs formations pour assurer le bon déroulement de leurs missions. Dès lors, quels outils sont mobilisés pour assurer leur formation continue ? Ceux mis à disposition par l'AAEF sont-ils les plus couramment utilisés, ce qui permettrait d'affirmer que l'association joue donc pleinement son rôle ?

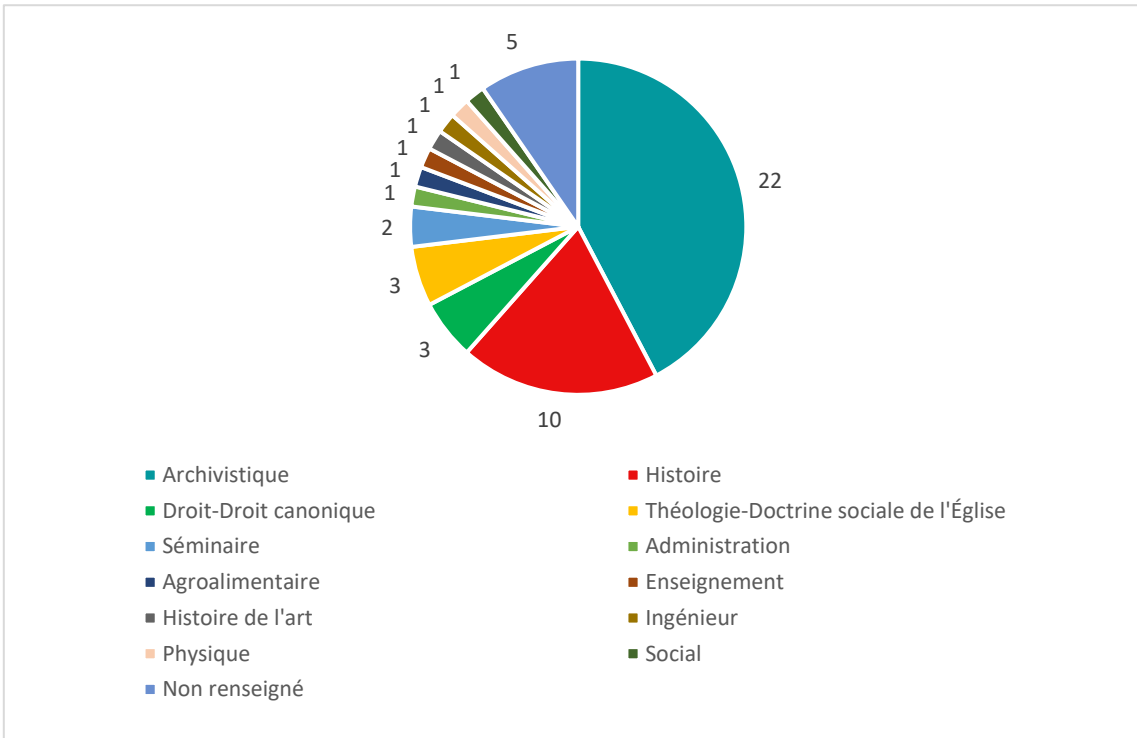


Figure 5 Diplômes obtenus par les archivistes de congrégation

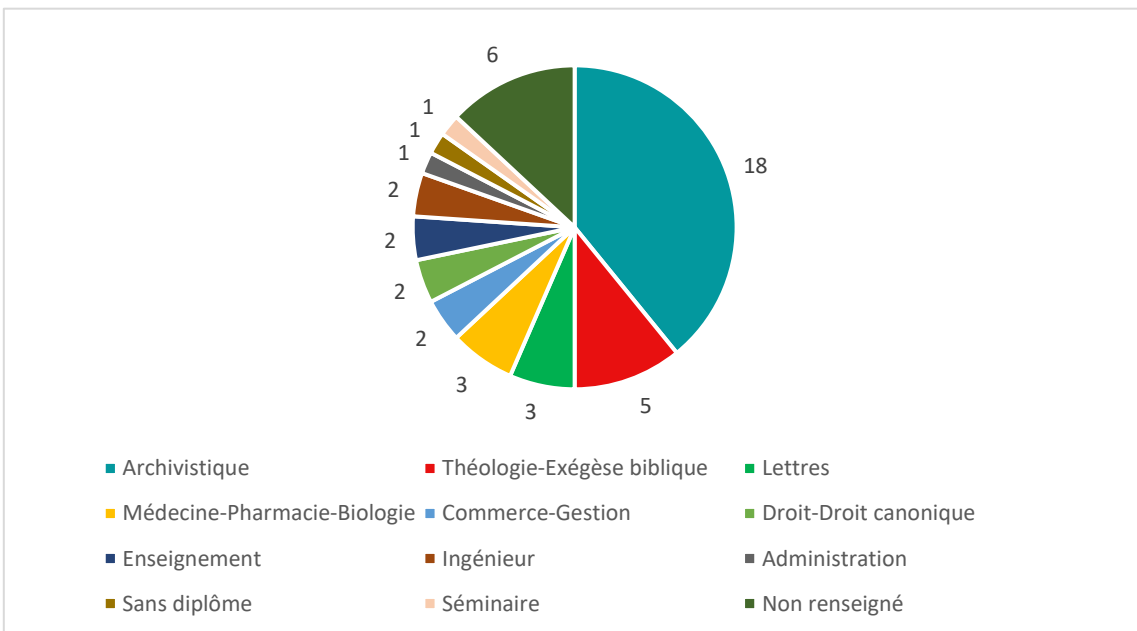


Figure 6 Diplômes obtenus par les archivistes diocésains

Avant de présenter les résultats obtenus, laissez-moi vous présenter le témoignage d'un archiviste de congrégation qui permet d'introduire parfaitement ce propos :

« Quand j'ai été nommé, sans aucune préparation, responsable des archives, j'ai trouvé ce qui m'a paru un classement totalement défectueux. Tout était à reprendre, me semblait-il. J'étais désespéré... Un confrère religieux m'a indiqué l'[AAEF]. Je n'en avais jamais entendu parler. C'est cette association qui m'a tiré d'affaire. Puis j'ai fréquenté leurs journées de formation. Malheureusement, tout se fait à Paris. Notre monastère est à 1000 km de là. Je pense que je ne peux plus demander d'y aller. Je leur suis très reconnaissant. »

À la vue de ce témoignage et des réponses reçues, il est incontestable que les ressources de l'AAEF sont les plus utilisées, celles de l'Association des archivistes français (AAF) les suivant de peu (figure 7). Cette complémentarité s'explique ainsi : la première apporte les connaissances nécessaires sur le monde de l'Église pour aider à la compréhension de ses archives, les dernières thématiques des journées d'études allant en ce sens ; la seconde apporte des connaissances techniques parfois plus approfondies sur les processus de gestion des archives. À cette dernière fin, l'usage des ressources du Portail international archivistique francophone (PIAF), du Service interministériel des archives de France, des Archives départementales, du réseau Ascodocpsy¹⁷ ou encore du Centre de recherche et de restauration des musées de France confortent cette idée.

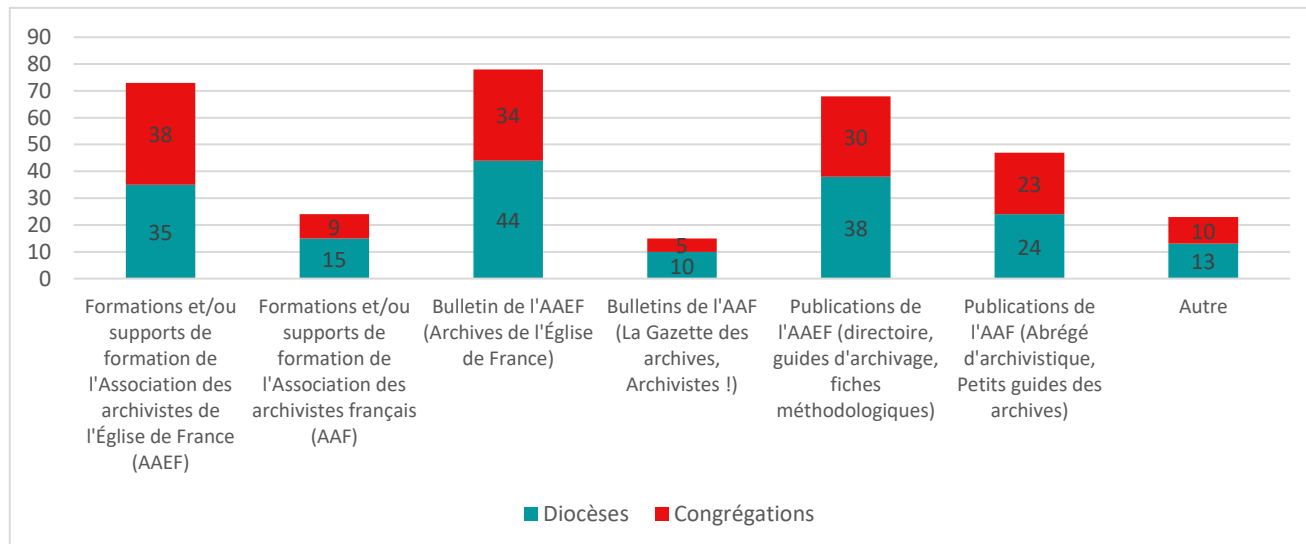


Figure 7 Ressources utilisées dans le cadre de la formation continue

¹⁷ Créé en 1984, il s'agit d'un réseau de coopération documentaire francophone spécialisé en psychiatrie et santé mentale dans lequel les archivistes hospitaliers interviennent régulièrement. Ils proposent notamment des guides sur la gestion des archives hospitalières abordant des thématiques assez diverses comme la législation, l'archivage du dossier patient, les locaux d'archives, le versement aux archives départementales ou encore la restauration des documents d'archives. Disponible sur [<https://ascodocpsy.org/gérez-vos-archives-hospitalieres/guides-des-archives-hospitalieres>], consulté le 25/03/2023.

DE L'IMPORTANCE DU RÉSEAU POUR ROMPRE SON ISOLEMENT

Souvent, et j'y reviendrai plus bas, l'archiviste travaille seul et les collègues qu'il rencontre dans les couloirs de son établissement ne sont pas les plus qualifiés pour lui indiquer si sa proposition de plan de classement est bonne ou si les boîtes d'archives de ce fournisseur sont plus adaptées que celles de l'autre. Une question de l'enquête mesure justement ce degré d'isolement et, au prorata, le « oui » l'emporte sur le « non » (figure 8).

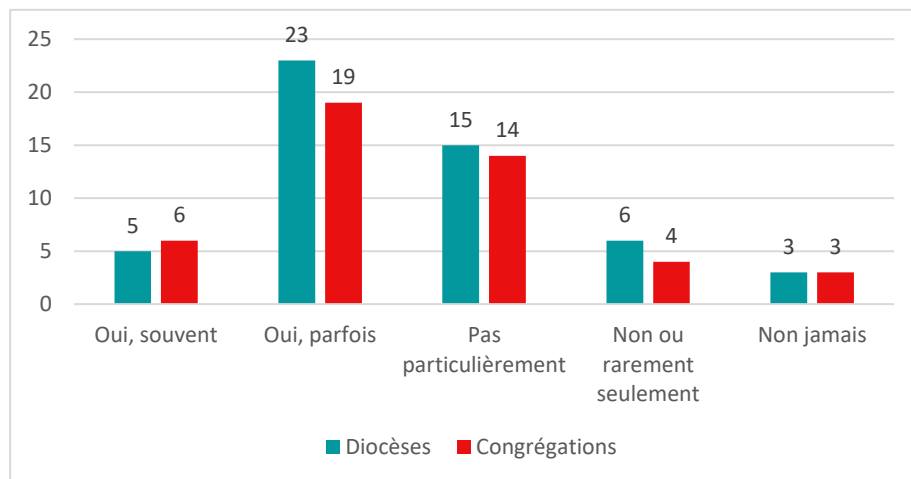


Figure 8 Degré du sentiment d'isolement chez les archivistes

L'importance de nouer des liens avec d'autres services

d'archives est une réponse apportée par les archivistes pour pallier ce problème. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé d'appeler un collègue pour lui demander conseil ? Ais-je pris rendez-vous avec la responsable de la conservation préventive aux archives départementales de mon chef-lieu pour être conseillé sur la démarche à suivre pour assurer certaines opérations de conservation préventive et curative ? Évidemment et je ne suis pas le seul à le faire.

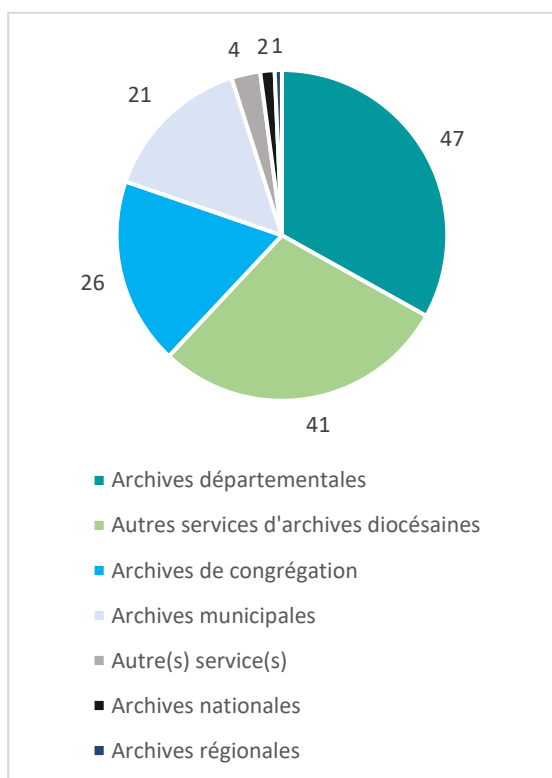


Figure 9 Relations avec d'autres services d'archives déclarées par les archivistes diocésains

C'est pourquoi il a été demandé aux archivistes d'indiquer les services d'archives avec qui ils sont en relation sans pour autant essayer d'identifier les motivations qui en découlent. Ce questionnaire aurait pu être plus précis sur ce point. En ce qui concerne les archivistes diocésains, une écrasante majorité d'entre eux déclare avoir des relations avec les archives départementales et d'autres services d'archives diocésaines (figure 9), services étant confrontés aux mêmes problématiques que les leurs, détenant des compétences complémentaires à celles de l'archiviste en question ou, par essence, possédant des fonds d'archives complémentaires aux leurs. Dans une moindre mesure, les services d'archives de congrégation ou municipaux sont moins sollicités.

Les graphiques ci-contre et page suivante mettent d'ailleurs bien en valeur ce qui distingue les réponses apportées par les archivistes de diocèses de ceux des congrégations : les seconds entretiennent des relations de travail avec d'autres services congréganistes dans ce qui semble être une forme « d'entre-soi » plus importante. En effet, les services d'archives publics sont

très peu sollicités puisque les archives municipales n'arrivent qu'en quatrième position avec 11 archivistes les sollicitant (figure 10).

Pour en finir avec ce développement sur le sentiment d'isolement de l'archiviste, il y a un point qui n'apparaît pas dans l'enquête et qui aurait pu être abordé, à savoir le degré d'intéressement et de participation des archivistes aux rencontres professionnelles de l'AAEF ou même de l'AAF. Bien qu'effleuré dans les pages précédentes (figure 7), j'aurais pu demander aux archivistes, par exemple, le taux de fréquentation des rencontres provinciales de l'AAEF ou de ses journées d'études. Un témoignage effleure ce sujet :

« Un métier solitaire au jour le jour, mais avec les journées d'études, le réseau de l'AAEF on se rend compte que nous ne le sommes pas : mes premières journées d'études en 2021 j'ai pu rencontrer et discuter, garder contact avec certains et ainsi avancer dans la découverte de mon poste. »

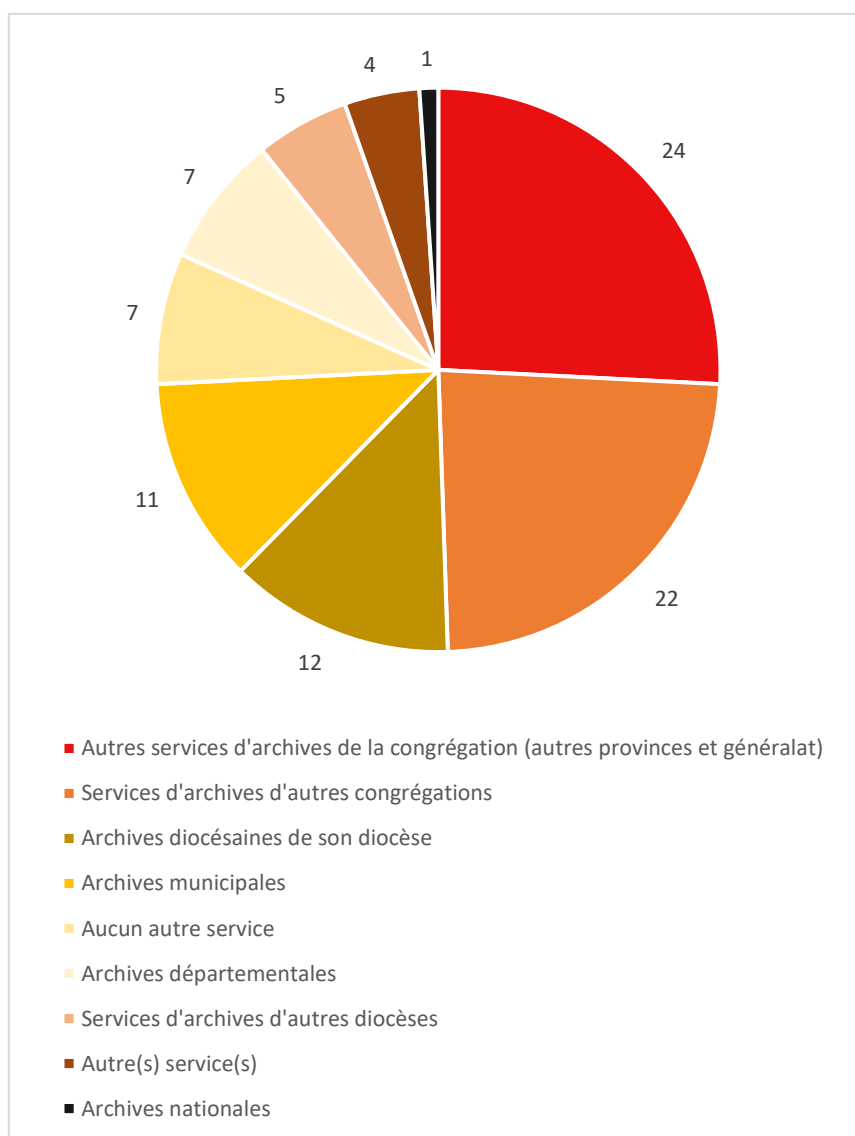


Figure 10 Relations avec d'autres services d'archives déclarées par les archivistes de congrégation

DES SERVICES SOUS-ÉQUIPÉS ?

À l'échelle des services d'archives étudiés, il n'est pas inopportun de dresser un parallèle entre services d'archives diocésains et services d'archives départementaux, ainsi qu'entre les services d'archives de congrégations et les services d'archives à compétence nationale. Souvent, si l'on s'en tient aux territoires sur lesquels s'exercent leurs compétences, les uns sont équivalents aux autres et pourtant, les moyens à leur disposition sont diamétralement opposés. Dans l'enquête susmentionnée de 1999, Jean-Pierre Ribaut rapporte que les archivistes diocésains « désirent enfin que ce soutien se traduise sur le plan matériel par l'aménagement de locaux fonctionnels et, dans la mesure du possible, par une aide en personnel¹⁸ ». Est-ce le même son de cloche aujourd'hui ?

ÉTAT DES RESSOURCES HUMAINES

Dans la grande majorité des cas, le responsable des archives est seul dans son service et, à de très rares occasions, deux salariés peuvent composer l'équipe sans compter les bénévoles. C'est par exemple le cas aux archives diocésaines de Nantes ou aux archives de la congrégation Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur à Angers. Parfois, le poste est vacant comme aux diocèses de Soissons et d'Évry-Corbeil-Essonnes ou à la congrégation des Sœurs de la Providence de Gap.

De fait, travailler seul impacte le quotidien de l'archiviste : lorsque celui-ci classe un fonds d'archives, il ne sensibilise pas les producteurs, il ne conçoit pas une exposition, il ne dépoussière pas ses fonds, il ne conçoit pas de tableaux de gestion, etc. L'idée est comprise : seul, il est difficile de pouvoir effectuer toutes les missions qui incombent à l'archiviste.

L'emploi des bénévoles s'avère ainsi être une solution pour faire face à ce problème et notre enquête met en évidence le fait que leur emploi est plus que courant et plus particulièrement dans les diocèses puisque sur 52 répondants, 28 indiquent y avoir recours souvent, 11 y avoir recours occasionnellement et 12 autres n'en emploient pas. Concernant les congrégations, cette proportion est moindre puisque seulement 8 services y ont recours souvent, 8 occasionnellement et 30 autres déclarent ne pas faire appel à des bénévoles. Pourtant, une archiviste de congrégation témoigne du fait qu'elle « ne [serait] arrivée à rien sans l'aide de bénévoles ».

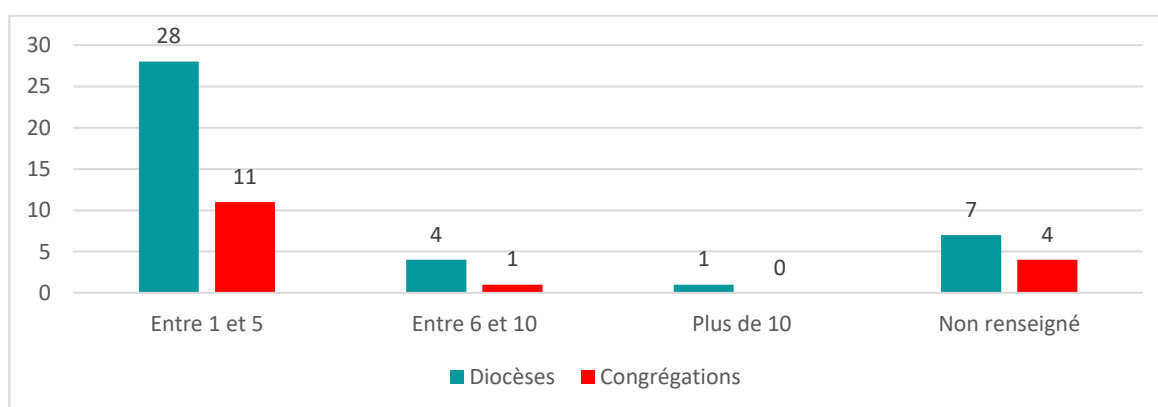


Figure 11 Nombre de bénévoles engagés dans les services d'archives

¹⁸ RIBAUT Jean-Pierre, « État présent des archives diocésaines en France », *art. cit.*, p. 13.

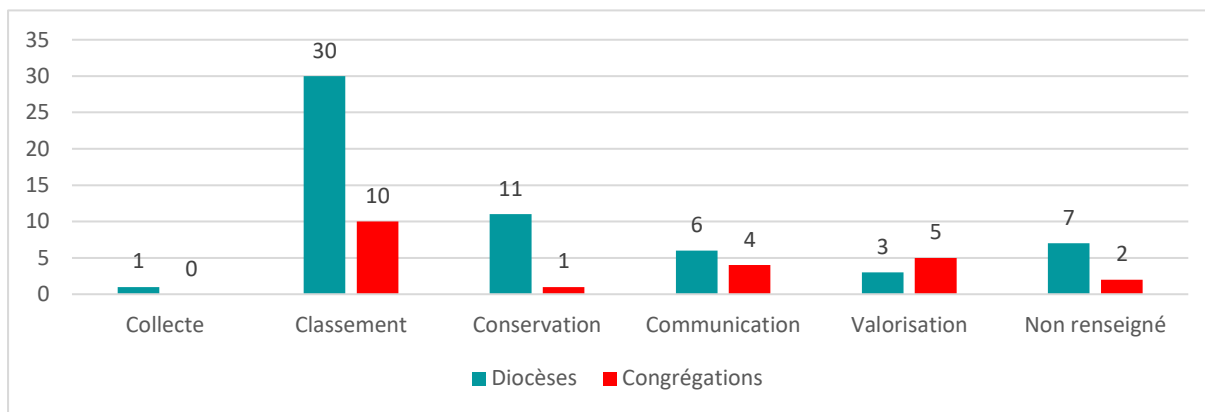


Figure 12 Nature des missions confiées aux bénévoles

De manière générale, les bénévoles sont généralement peu nombreux (figure 11) et ce sont des missions de classement qui leur sont confiées (figure 12). Le fait de ne pas donner de missions trop complexes à ces bénévoles peut se comprendre à la fois par le temps requis pour assurer leur formation, mais aussi par leur manque de disponibilité. Cette aide « souvent très mesurée » déjà relevée par Jean-Pierre Ribaut se fait sentir encore aujourd’hui et, sur ce point, peu d’évolutions sont observables puisqu’il y a de cela plus d’une vingtaine d’années, 28 archivistes diocésains indiquaient avoir « recours à des bénévoles dont la collaboration ponctuelle ou régulière [dépassait] rarement 10 heures par semaine¹⁹ ».

Focus – 465 bénévoles au chevet des archives paroissiales poitevines

Frédéric Debiais, responsable des archives diocésaines de Poitiers, dirige une équipe de 465 bénévoles associés aux dépôts paroissiaux. Ce nombre m’a paru si élevé que j’ai souhaité en apprendre davantage sur les clés de cette réussite.

D’abord, quelques mots sur la spécificité de ce diocèse : 604 clochers sont répartis sur 28 paroisses disséminées dans un territoire à dominante rurale, parfois qualifié de « désert apostolique ».

Ensuite, des « militants de la mémoire » sont recrutés en tant que bénévoles, le plus souvent des paroissiens qui ont à cœur que leur église soit maintenue mais aussi des mères au foyer, chefs d’entreprises ou enseignants. Ces équipes sont structurées de manière très pragmatique et formées au cours de réunions dans lesquelles l’archive est interrogée et problématisée. Plusieurs guides de travail sont remis aux bénévoles pour mener à bien leur tâche.

Sur le plan matériel, les archives paroissiales sont rassemblées dans des points de collecte et les partenaires locaux, en particulier les élus, sont sollicités pour faire des dons d’armoires, de chemises ou d’étagères. Si ces archives sont montrées comme pouvant servir l’intercommunalité, alors ce principe de mécénat peut porter ses fruits.

La finalité de ce projet est de pouvoir mettre à la disposition des chercheurs les archives paroissiales mais aussi, et surtout, d’avoir un positionnement pastoral en faisant des archives un relais de l’Église à l’échelon paroissial.

Pour aller plus loin : DEBIAIS Frédéric, « Les Archives historiques du diocèse de Poitiers : nouvelles perspectives », *Revue d’histoire de l’Église de France*, t. 105, 201, p. 113-120.

¹⁹ *Ibid.*, p. 11.

ÉTAT DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Si l'insuffisance des ressources humaines semble encore aujourd'hui problématique, qu'en est-il des ressources matérielles et logistiques ? Les archivistes disposent-ils des moyens nécessaires pour assurer leur fonction ? Les locaux restent-ils le « point noir²⁰ » de ces services ? Spontanément, je dirais que les réponses à cette enquête confirment cette tendance malgré les années passées depuis 1999, et ce, plus particulièrement si l'on regarde le nombre de résultats obtenus concernant le nombre d'espaces de travail spécialisés structurant les services étudiés (figure 13).

De fait, de manière confondue entre diocèses et congrégations, au moins 6 services indiquent utiliser des espaces polyvalents servant à la fois de bureau de travail, salle de tri ou salle de lecture. Mon cas en est représentatif puisque je partage mon bureau avec les deux notaires de chancellerie, bureau qui me sert également de lieu d'accueil pour les chercheurs ou de salle de tri. Dès lors, les conditions de travail en sont évidemment impactées. Le nombre de services diocésains qui dispose de réelles salles de tri ou de lecture est en très légère hausse comparativement à l'enquête de 1999 puisqu'à cette dernière date, 21 services déclaraient avoir une salle de tri et 24 une salle de consultation.

Si l'on s'intéresse aux salles dédiées à des usages spécifiques pour le dépoussiérage, la numérisation ou l'isolement des documents, force est de constater que les archivistes n'en disposent pas suffisamment. Par exemple, il est recommandé lors d'un versement d'isoler durant une certaine durée ces documents le temps de pouvoir vérifier qu'ils ne soient pas contaminés par des champignons ou des insectes. Or, comment mettre en œuvre cette préconisation lorsque l'archiviste ne dispose pas d'une salle d'isolement ? Comment concilier les nécessités de mettre en place des bonnes pratiques de conservation préventive lorsque les moyens manquent ? Il me semble que c'est ici l'un des principaux défis auxquels les archivistes sont confrontés, problème pouvant être pallié par

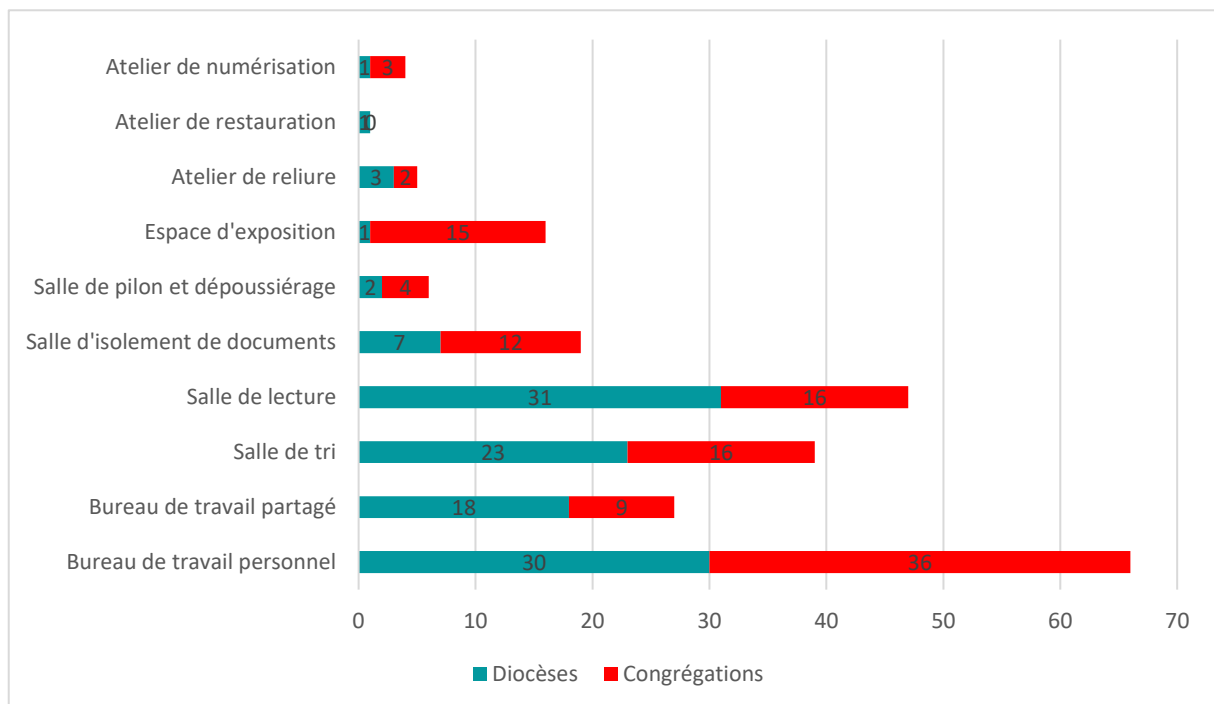


Figure 13 Typologie des espaces de travail à disposition des archivistes

²⁰*ibid.*, p. 12.

l'aménagement ou le réaménagement du bâti lorsque les finances et la politique de gestion des archives de la structure le permettent.

Plusieurs témoignages ont particulièrement retenu mon attention et permettent d'illustrer de manière concrète cet enjeu. Le premier concerne le cas d'un service pour lequel de nouveaux locaux ont été aménagés en 2012 pour accueillir le service des archives et la bibliothèque diocésaine. Cependant, d'ici 2025, ces deux services devront être transférés dans un autre bâtiment dans la mesure où les locaux actuels seront transformés en annexe provinciale de l'Institut catholique de Paris. Dans le second cas, l'archiviste indique que les locaux sont « peu adaptés et saturés » avec des « importants écarts de température (chauffage électrique mis en route une demi-journée par semaine !) », une « hygrométrie non contrôlée », le tout parachevé par l'utilisation de « conditionnements non adaptés à la conservation d'archives historiques ».

Qu'en est-il des outils à disposition des archivistes ? Là encore, dès lors qu'il s'agit de disposer d'outils dédiés à des usages spécialisés, les chiffres décrivent une réalité assez mitigée (figures 14 et 15). On peut être étonné du faible nombre de thermo-hygromètres qui équipent moins de la moitié de ces services alors qu'il s'agit pourtant de l'un des instruments de mesure de base dans la besace de l'archiviste. Je reviendrais quelques paragraphes plus bas sur le volet du rapport des archivistes à la conservation préventive et curative que supposent ces questions.

Les logiciels de gestion des archives sont également peu nombreux et l'essentiel des archivistes travaille encore aujourd'hui avec la classique suite Microsoft Office : Word, Excel et Access. Pour ce qui est des systèmes d'archivage électronique (SAE), le constat est simple : aucun service d'archives diocésain ou de congrégation n'en est équipé.

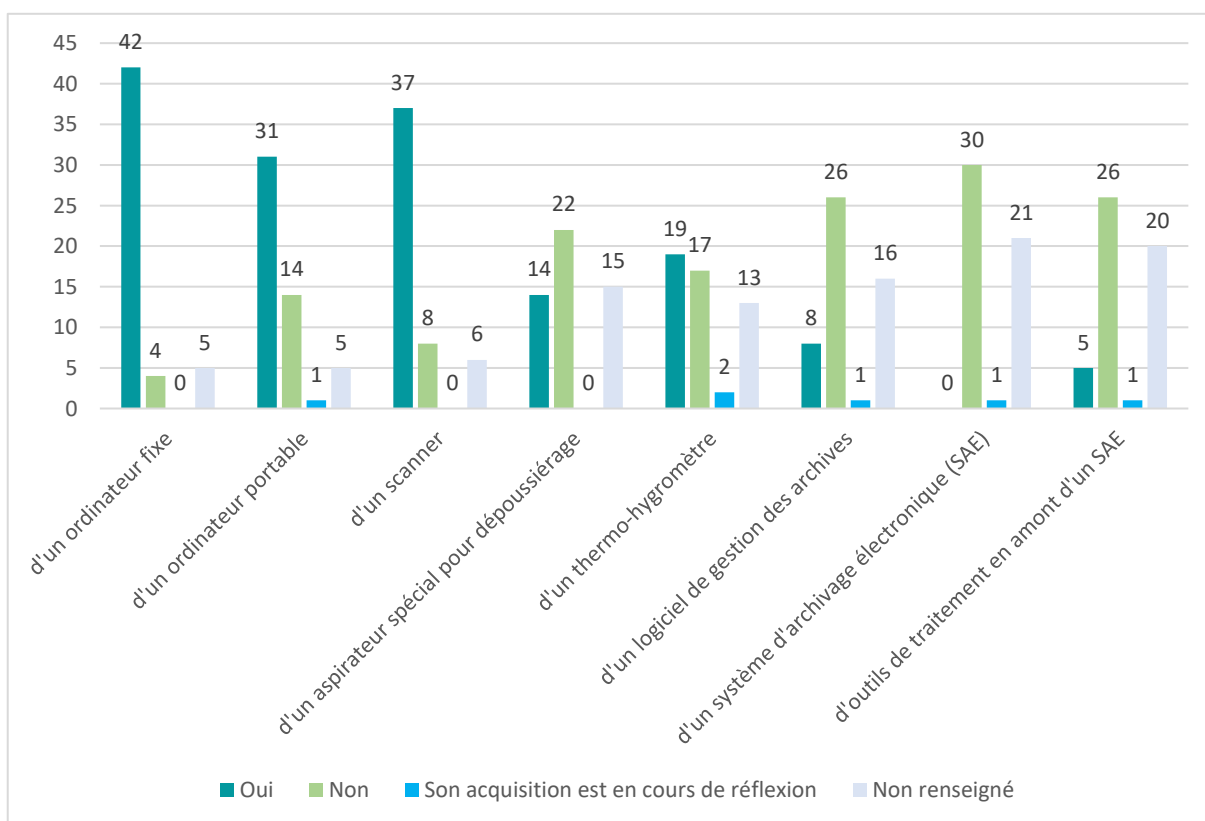


Figure 14 Matériel à disposition des archivistes diocésains

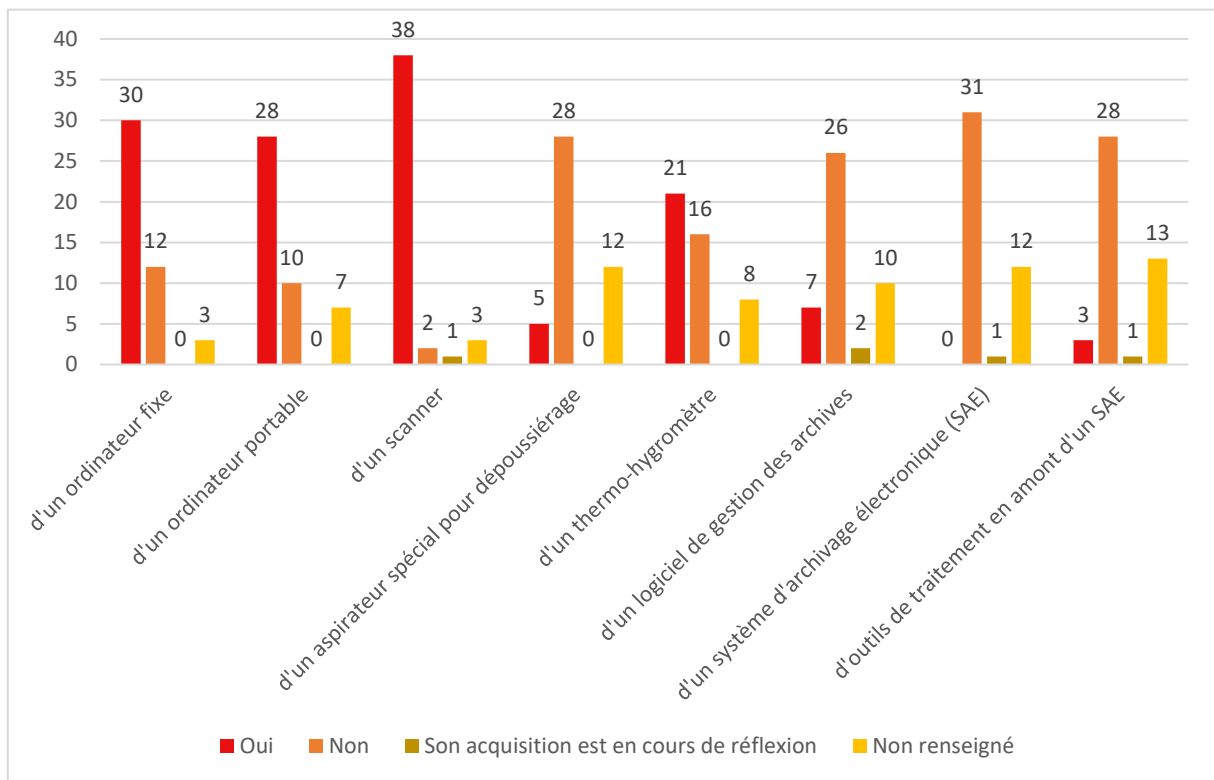


Figure 15 Matériel à disposition des archivistes de congrégation

Finalement, l'un des autres enjeux auxquels ces services sont confrontés, c'est de disposer des moyens et outils qualitatifs nécessaires pour assurer convenablement le traitement de leurs archives. Par exemple, une archiviste de congrégation explique qu'« un travail de numérisation en masse avait été mené dans les années 1990, malheureusement le matériel était déficient et toutes les données ont été perdues... ».

ÉTAT DES OPÉRATIONS DE CONSERVATION PRÉVENTIVE ET CURATIVE

Corollairement aux données présentées ci-dessus, il m'apparaît important d'esquisser un état des pratiques de conservation préventive et curative dans les services d'archives étudiés. Cependant, la constitution de cette enquête suppose l'existence d'un biais. En effet, plutôt rares sont les services qui disposent d'un aspirateur réservé au dépeussierage des documents mais ce nombre ne met-il pas en évidence l'oubli d'une question dans le questionnaire : dans quelle mesure l'appel à des prestataires est-il courant au sein de ces services ? En effet, si un archiviste répond qu'il n'est pas équipé d'un tel équipement, c'est peut-être car il fait appel à un prestataire pour réaliser cette opération. De même, si 24 archivistes diocésains déclarent procéder au dépeussierage de leurs fonds (figure 16), le font-ils eux-mêmes ou font-ils appel à un prestataire ? Le degré d'analyse aurait pu être, ici, plus approfondi.

Cela étant dit, le reconditionnement des archives et leur dépeussierage sont les pratiques les plus mises en œuvre pour garantir leur bonne conservation (figures 16 et 17). Les opérations de restauration sont relativement rares, ce qui pourrait s'expliquer par leur coût financier dans des diocèses ou congrégations aux ressources limitées. Par ailleurs, l'absence de plan de sauvegarde et d'urgence dans ces services est à souligner car aucun d'entre eux n'est à l'abri d'un sinistre, la Direction départementale des territoires et de la mer en ayant fait récemment les frais à La Rochelle par

exemple²¹. Cette remarque soulève d'autres questions : les archivistes prévoient-ils des mesures pour prévenir ces sinistres ou pour intervenir dans l'urgence en disposant, par exemple, d'un autre bâtiment où transférer les archives ou d'un kit d'intervention en cas de dégât des eaux ? Qu'en est-il dans les paroisses ou les services d'une congrégation ? Il y aurait ici matière à discussion et réflexion.

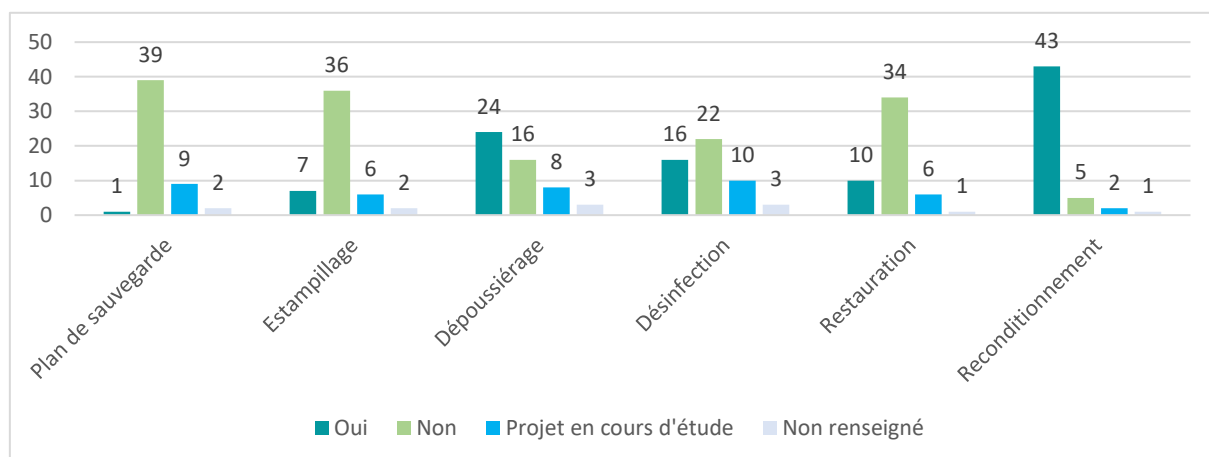


Figure 16 Typologie des opérations de conservation préventive et curative menées par les services d'archives diocésains

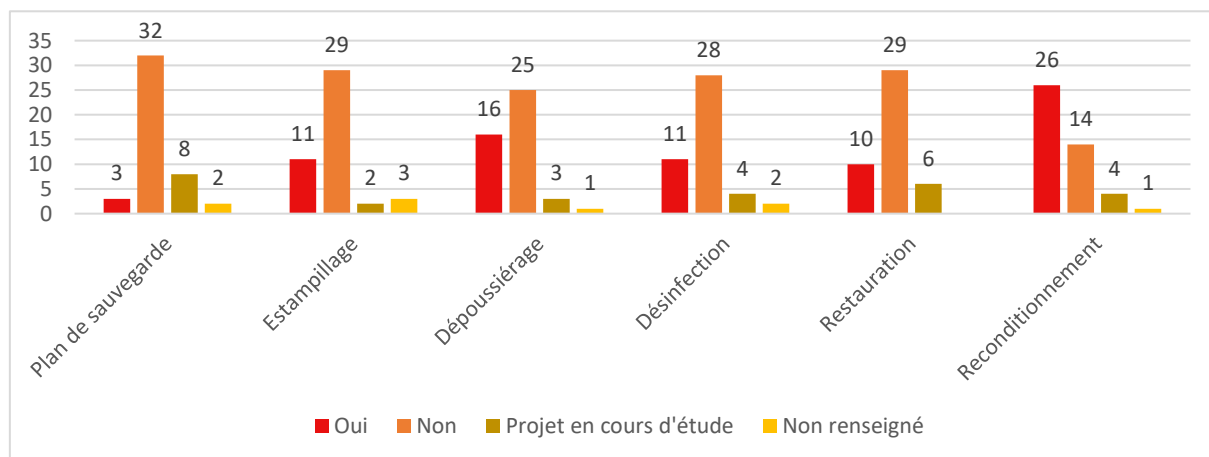


Figure 17 Typologie des opérations de conservation préventive et curative menées par les services d'archives de congrégations

²¹ SARRAZIN Ludovic, « La Rochelle. Un incendie détruit une partie des archives de la Direction départementale des territoires et de la mer », [en ligne], publié le 29/11/2022, disponible sur [<https://www.aunistv.fr/la-rochelle-un-incendie-detruit-une-partie-des-archives-de-la-direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer/>], consulté le 08/04/2023.

Focus – Mener une politique de conservation préventive dans un environnement particulier, le cas des archives diocésaines de la Guadeloupe

Dans nos services d'archives métropolitains, il est relativement aisé de pouvoir mettre en place une politique de conservation préventive et curative : les prestataires sont proches, les fournisseurs de matériel de conservation peuvent vous livrer en quelques jours, les conditions climatiques sont plutôt simples à contrôler. Qu'en est-il cependant dans un département d'outre-mer éloigné de tous ces prestataires et fournisseurs tout en étant soumis à un climat spécifique ? Aurore Mondain, responsable du service des archives et de la bibliothèque du diocèse de Basse-Terre en Guadeloupe depuis 9 ans, nous fait part de son expérience.

Mener une telle politique ne s'improvise pas et nécessite de disposer de connaissances et savoir-faire spécifiques. Aurore Mondain explique s'être formée à ce sujet par plusieurs biais : l'expérience professionnelle acquise avant son arrivée en Guadeloupe, l'auto-formation grâce au réseau professionnel ou aux ressources en ligne de l'Institut national du patrimoine ou du PIAF et, enfin, la réalisation de formations dispensées par l'AAEF et les Archives départementales de la Guadeloupe.

Dans les faits, Aurore Mondain dispose de deux ensembles d'espaces : les salles d'archives à proprement parler situées au cœur du bâtiment historique de l'évêché bâti en 1856 ; des espaces muséaux. Elle travaille avec une température extérieure moyenne d'environ 28°C et une humidité relative aux alentours de 80%, ce qui l'amène à privilégier la stabilité du climat au respect de la règle stricte des 18°C et 50% d'humidité relative. Pour se faire, les espaces de conservation sont tous équipés de climatiseurs, de déshumidificateurs et d'un thermo-hygromètre avec sonde déportée, ce qui lui permet d'avoir un climat stabilisé autour d'une température de 23°C et d'une humidité relative de 60%. Deux autres paramètres sont constamment surveillés : l'absence d'insectes xylophages (ermites, poissons d'argent, ravets, anolis) et l'assurance de dépoussiérer les fonds d'archives les plus poussiéreux pour éviter le développement de moisissures.

Le principal problème auquel est confrontée Aurore Mondain concerne les difficultés pour se fournir en matériel de conservation : son service ne dispose pas d'un budget propre, les coûts de transport depuis la métropole sont prohibitifs et les délais de livraison sont souvent extrêmement longs. De même, l'installation de rayonnages mobiles s'avère difficile à assurer en raison de l'environnement salé accélérant l'oxydation du système de coulissage. Pour pallier ces problèmes, plusieurs solutions sont à l'œuvre : demander un don de boîtes aux archives départementales, utiliser des rayonnages tubulaires et envisager de développer le mécénat.

La mise en place d'un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) intègre sa réflexion pour prévenir aussi les risques sismique, volcanique, cyclonique et de submersion auxquels la Guadeloupe est confrontée. Rien que cela ! Si un PSBC est déjà mis en place pour la cathédrale et le musée « Trésor de la Guadeloupe », Aurore Mondain réfléchit depuis 2016 à en dédier un aux archives diocésaines en concertation avec l'évêque, l'économe, le service départemental d'incendie et de secours et, éventuellement, les archives départementales. Comme on le sait ou on nous l'apprend en cours, en cas de sinistre, plus l'intervention est rapide, plus les dommages aux documents pourront être limités. De récents retours d'expérience dans le monde caribéen rappellent cependant que la question des moyens est une grande difficulté traduisible par l'absence de prestataires et l'éloignement et la difficulté à faire venir du matériel en cas de crise.

Ce travail s'avère tout aussi important à mener dans les paroisses qui, de manière générale, conservent leurs archives dans des salles climatisées et leurs registres de catholicité dans des armoires sécurisées. Malgré la tenue de formations n'ayant pas eu le résultat escompté, le déplacement en paroisses s'avère être le meilleur moyen pour les conseiller et veiller à y avoir de bonnes pratiques de conservation des archives.

Pour aller plus loin : CHARRIER Pascal, « En Guadeloupe, l'évêché expose son trésor », *La Croix*, [en ligne], disponible sur [\[https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/France/En-Guadeloupe-leveche-expose-tresor-2019-10-17-1201054997\]](https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/France/En-Guadeloupe-leveche-expose-tresor-2019-10-17-1201054997), mis en ligne le 17/10/2019, consulté le 08/05/2023.

L'ARCHIVISTE AU CONTACT DE SA HIÉRARCHIE

Il reste un dernier point qu'il convient d'aborder pour mieux comprendre une partie des raisons expliquant le fait que ces services sont parfois sous-équipés et/ou ne disposent pas d'un personnel conséquent : qu'en est-il des relations de travail avec leur hiérarchie ? Il a déjà été mentionné plus haut le « turn-over » des économes diocésains pouvant rendre plus ou moins facile la reconnaissance de la place de l'archiviste dans son diocèse et contribuant à lui accorder plus ou moins de moyens financiers pour assurer ses fonctions. Un autre témoignage conforte cette idée :

« À priori, pour la hiérarchie et pour de nombreux producteurs, les archives n'apparaissent pas comme une priorité ni une nécessité, toutefois, dès qu'on prend le temps d'en parler et d'expliquer, cela peut changer du tout au tout. Il m'est ainsi arrivé de pressentir que le projet était de se décharger des archives diocésaines auprès d'un service public, mais après discussion et échange, j'ai pu obtenir un investissement dans le matériel afin de poursuivre ma mission. »

Dans l'ensemble pourtant, les archivistes indiquent avoir des relations excellentes ou bonnes avec leur hiérarchie (figure 18). Il faudrait espérer que ceux percevant la nature de ces relations comme moyenne ou mauvaise puissent profiter à l'avenir d'un meilleur confort sur cet aspect.

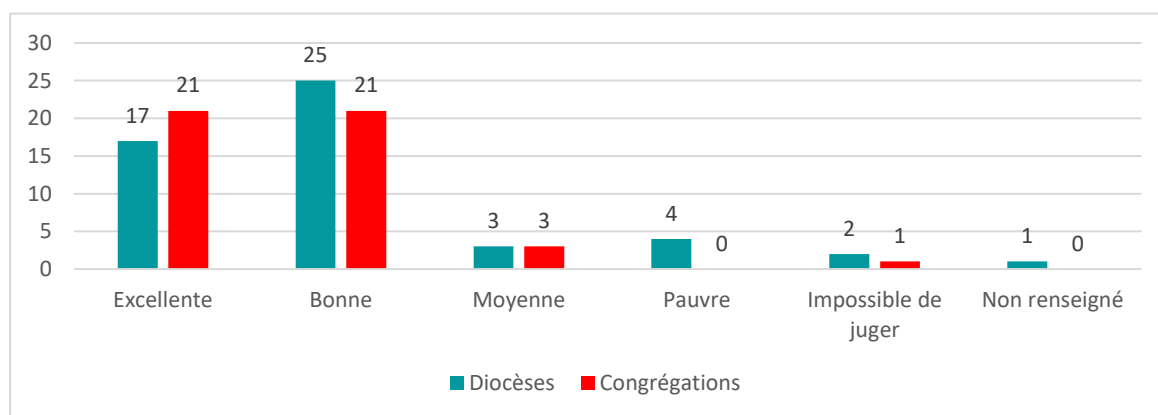


Figure 18 Nature de la relation des archivistes à leur hiérarchie

L'ARCHIVISTE ET SES FONDS D'ARCHIVES

LA POLITIQUE DE COLLECTE

Au cœur de la pratique archivistique se trouve la collecte des archives. Pourtant, dans l'enquête de 1999, aucune question n'abordait de manière directe cette problématique si ce n'est au prisme de la situation des archives paroissiales. En effet, il est écrit que « lors des regroupements des paroisses,

des archives se retrouvent chez des particuliers, voire dans des salles des ventes, signe de l'intérêt que représente ces documents ; des administrations municipales ou départementales se préoccupent de leur sort et souhaitent les sauver²² ». Cela revient, en quelque sorte, à en conclure que la politique de collecte des archives diocésaines ne jouait pas pleinement son rôle. La causalité est parfois simple à trouver : l'absence d'un archiviste.

Aujourd'hui encore, seuls 13 services diocésains et 6 services de congrégations déclarent avoir une politique formalisée de collecte d'archives, tandis que 13 et 16 de ces services respectifs déclarent que ce projet est en cours d'étude. Certaines lacunes semblent donc à signaler ici et, pourtant, lorsque l'on demande auprès de quels producteurs les archivistes collectent des archives papiers et numériques, une assez large diversité de producteurs apparait (figures 19, 20, 21 et 22). La collecte des archives est donc une tâche occupant l'archiviste dans son quotidien, la volumétrie collectée étant cependant extrêmement variable d'un service à l'autre (figure 23).

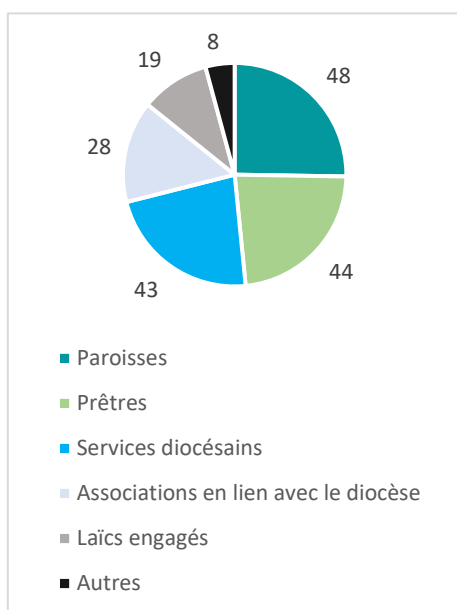


Figure 19 Nombre de services diocésains collectant des archives papier et leurs producteurs

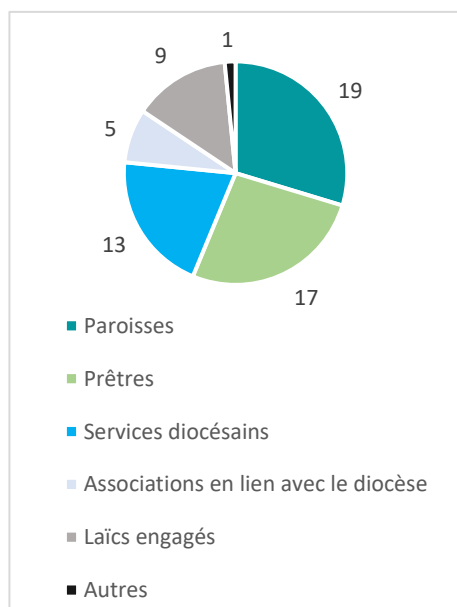


Figure 20 Nombre de services diocésains collectant des archives numériques et leurs producteurs

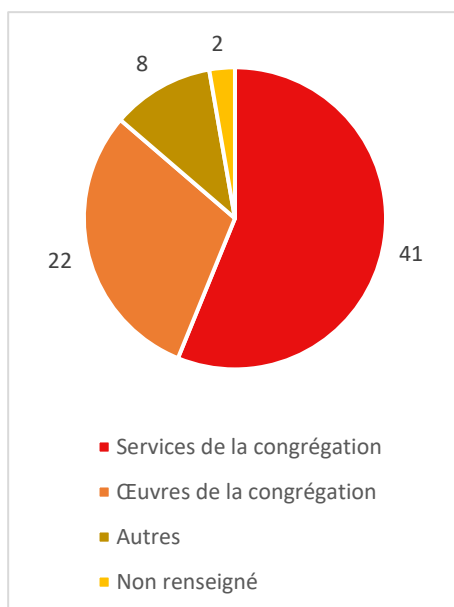


Figure 21 Nombre de services de congrégations collectant des archives papiers et leurs producteurs

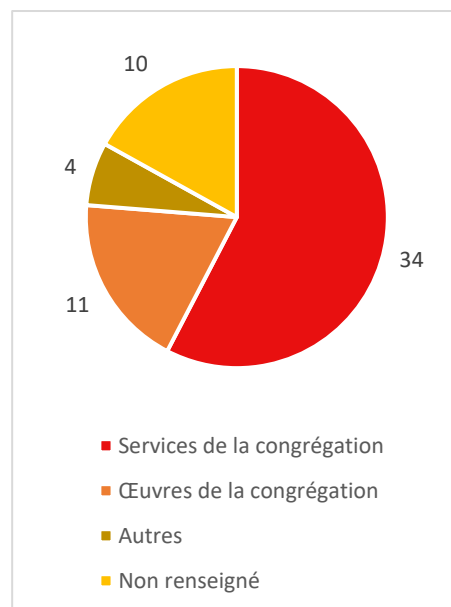


Figure 22 Nombre de services de congrégations collectant des archives numériques et leurs producteurs

²² RIBAUT Jean-Pierre, « État présent des archives diocésaines en France », *art. cit.*, p. 10.

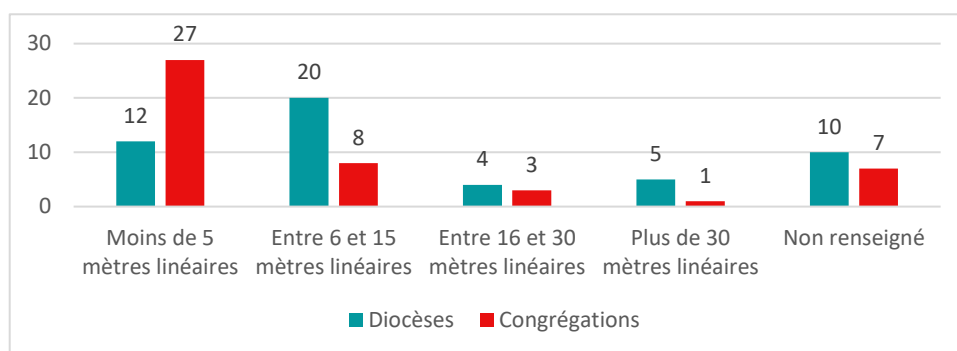


Figure 23 Métrage linéaire collecté par année

L'importance accordée à la collecte suppose d'avoir suffisamment de relations avec les producteurs pour les sensibiliser à la gestion de leurs archives. Il n'est pas rare de retrouver des archives ayant été jetées ou détruites par le passé. Un témoignage montre que cette pratique est encore observable :

« En 2012, j'ai "fait les poubelles" pour récupérer les archives personnelles du chancelier qui jetait toutes ses archives du Grand séminaire sous prétexte que "ça ne s'enseigne plus". Il avait fait son séminaire sous la Seconde Guerre mondiale et ses notes manuscrites des cours de l'époque étaient prises sur l'arrière de tracts en allemand (papier de récupération). Même le support était historique ! Il ne l'a jamais su et est mort depuis. »

Lorsqu'il est demandé aux services de savoir s'ils réalisent 1°) des audits sur la gestion des archives auprès de leurs producteurs, 2°) des réunions de formation et de sensibilisation à la gestion des archives et 3°) des tableaux de gestion, les réponses offrent une vision plus contrastée (figure 24). Cela peut s'expliquer aussi bien par la présence de tableaux de gestion dans le *Guide de gestion des archives paroissiales* de l'AAEF ou par l'impossibilité, pour des bénévoles, des religieuses ou des prêtres, de disposer du temps nécessaire pour réaliser ces réunions ou audits, et ce, d'autant plus s'il ne s'agit pas de leur spécialité puisqu'appelés à remplir cette fonction sans formation.

	Services diocésains			Paroisses		
	Audits	Réunions de formation	Tableaux de gestion	Audits	Réunions de formation	Tableaux de gestion
Oui	14	18	11	13	21	9
Non	24	16	22	21	16	24
Projet à l'étude	9	10	12	13	12	15
Non renseigné	4	7	6	4	2	3
	Services de la congrégation			Œuvres de la congrégation		
	Audits	Réunions de formation	Tableaux de gestion	Audits	Réunions de formation	Tableaux de gestion
Oui	8	11	13	4	5	6
Non	19	14	8	22	21	15
Projet à l'étude	7	10	14	4	6	11
Non concerné	9	9	8	11	9	10
Non renseigné	3	2	3	5	5	4

Figure 24 Outils de formation et de gestion des archives mis à disposition par les archivistes aux producteurs

LES FONDS CONSERVÉS

La singularité propre à chaque service étudié est sans doute l'une des caractéristiques que met en évidence ce questionnaire : comment comparer un service conservant moins de 100 mètres linéaires dans lequel seul un bénévole intervient sur son temps libre et un service conservant plus de 3 kilomètres linéaires, sa responsable étant aidé par 4 bénévoles ? La grande variété observée par Jean-Pierre Ribaut en 1999 est encore de mise aujourd'hui (figure 25).

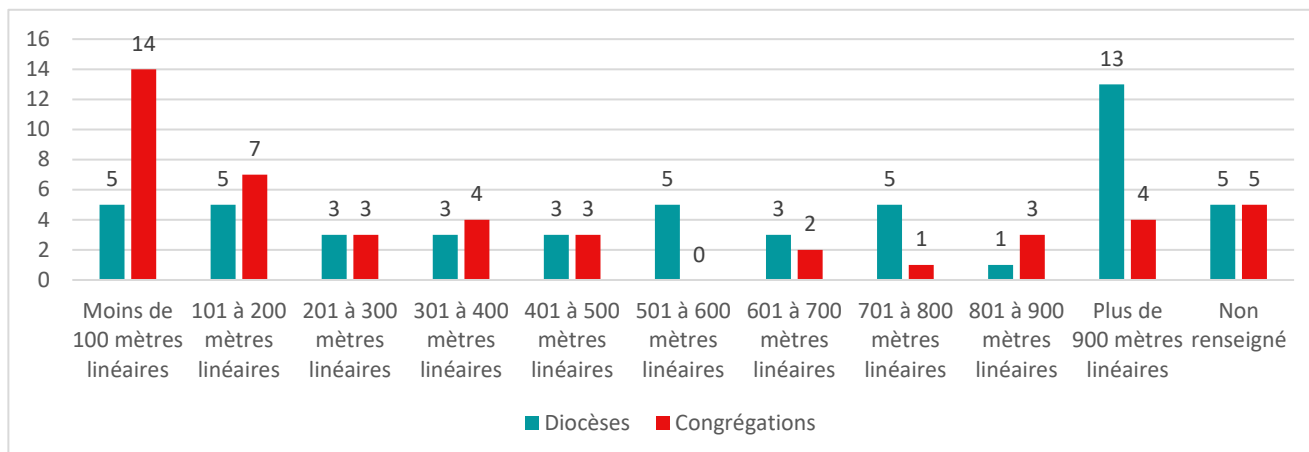


Figure 25 Métrage linéaire conservé (en dehors des registres de catholicité pour les diocèses)

La donnée la plus intéressante concerne le volume d'archives numériques conservé aujourd'hui et, étonnement, ce sont les archivistes de congrégation qui sont les plus nombreux à déclarer en avoir, plus d'une dizaine d'entre-eux estimant en conserver plus de 100 gigaoctets (figure 26). L'absence de SAE dans ces services interroge ainsi la nature des outils et processus mis en place pour gérer ces versements, point non abordé dans ce questionnaire. Une partie de ces réponses pourrait être apportée par le groupe de travail sur l'archivage électronique (Gt@e) mis en place depuis 2014 au sein de l'AAEF. En effet, les membres du Gt@e ont lancé une étude à l'automne 2022 sur l'archivage électronique dans les services diocésains et de congrégations. Ses résultats apporteront un complément d'informations indispensable à celle-ci²³.

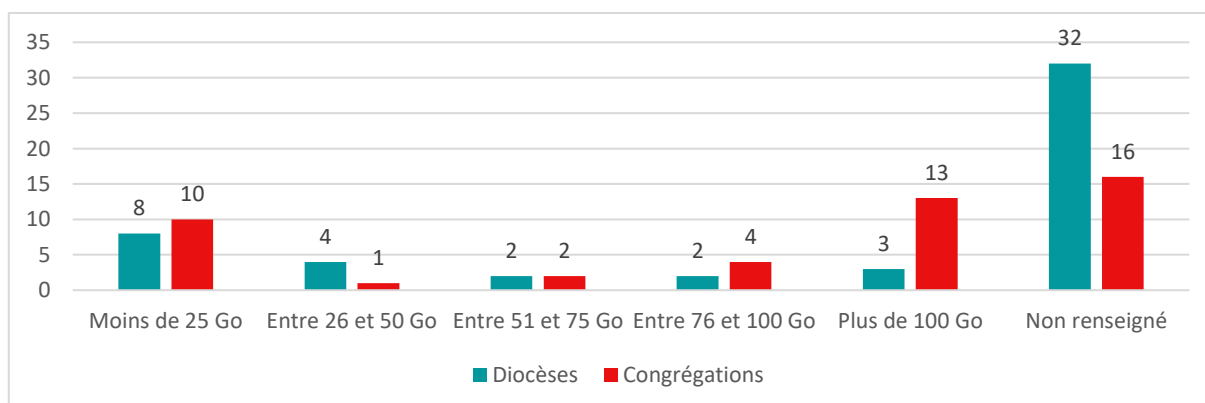


Figure 26 Volumétrie d'archives numériques conservées

²³ C'est ce qui explique aussi l'absence dans mon questionnaire d'une partie détaillée sur l'archivage électronique pour éviter d'avoir des doublons entre les deux enquêtes.

LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE, UN PARENT PAUVRE ?

La collecte est une étape essentielle pour faire vivre les services d'archives mais quid des instruments de recherche (IR) mis à disposition des chercheurs ? Il est souvent difficile de savoir quels sont les fonds d'archives conservés dans les diocèses et les congrégations, certaines fiches du guide des fonds en ligne sur le site de l'AAEF²⁴ n'ayant parfois pas été mises à jour depuis plusieurs années.

Deux causes peuvent expliquer cela : l'absence d'un récolement général des fonds dans 61% des services diocésains et 56% des services de congrégations ; un nombre encore important d'instruments de recherche sous forme manuscrite ou dactylographiée seulement (figure 27). L'article de 1999 indiquait alors que « 14 diocèses n'en ont pas ; 25 un inventaire partiel, 21 un inventaire complet²⁵ », ce dernier chiffre étant en augmentation, ce qui mérite d'être salué.

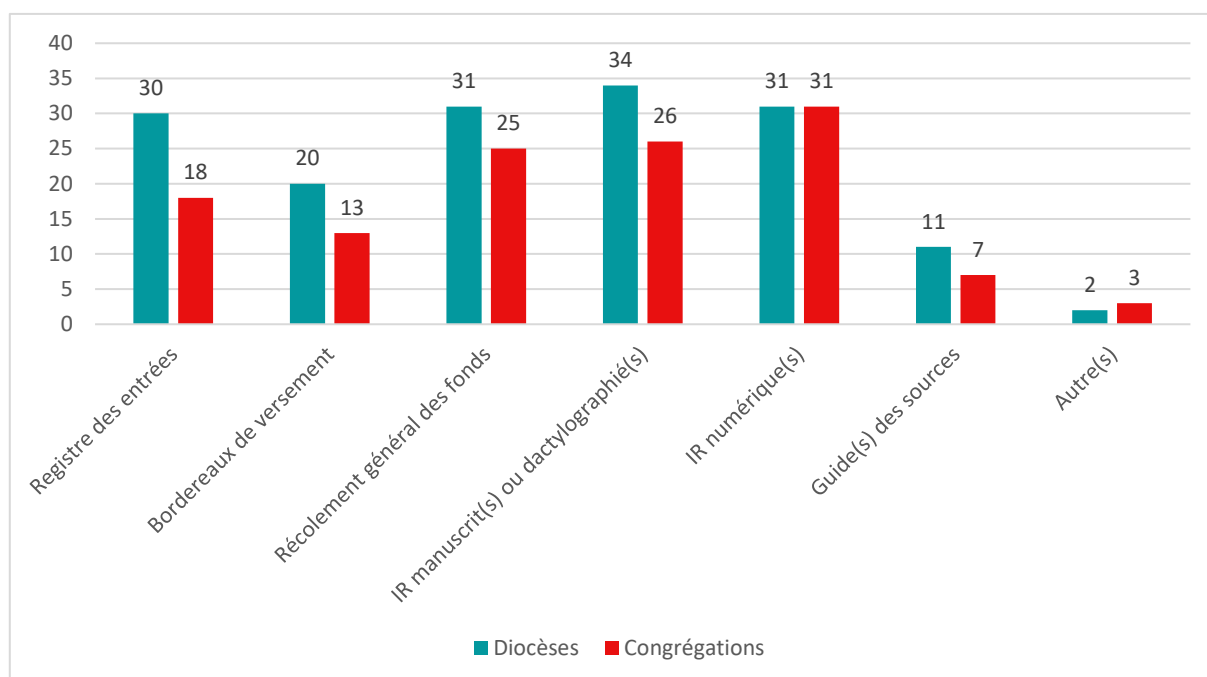


Figure 27 Instruments de recherche produits par les services d'archives

Par ailleurs, il est intéressant de voir l'évolution de l'usage des cadres de classement de 1980, plus connus sous le nom des cadres de classement Molette²⁶, et de le comparer, par exemple, à l'usage de la série continue. Au préalable, je précise qu'il n'était pas possible de répondre plusieurs choix dans le questionnaire en raison d'une erreur de paramétrage qui m'a échappée. Les archivistes ne pouvaient ainsi renseigner qu'une seule option, à savoir l'usage du cadre de classement de 1980 sans modifications ou l'utilisation de la série continue sans pouvoir exprimer le fait que plusieurs cadres de classement peuvent coexister.

Selon l'enquête de 1999, « 46 diocèses disent en avoir un, 6 y travaillent [...], 3 n'en ont pas. 40 fonds ont adopté le cadre de classement proposé par le manuel des archives ; 16 en s'y réfèrent pas,

²⁴ « Annuaire des services d'archive », [en ligne], disponible sur [<https://www.aaf-asso.fr/annuairedesarchives>], consulté le 10/04/2023.

²⁵ RIBAUT Jean-Pierre, « État présent des archives diocésaines en France », *art. cit.*, p. 10.

²⁶ *Manuel des archives de l'Église de France*, Paris, Association des archivistes de l'Église de France, 1980, 100 p.

soit en raison d'un classement antérieur, soit parce qu'ils le trouvent "trop compliqué"²⁷ ». Aujourd'hui, les cadres de classement de 1980 ne sont quasiment plus utilisés sans être modifiés ou complémentarément à d'autres cadres de classement (figure 28). C'est par exemple le cas dans une congrégation née en 2014 du fruit de l'union de quatre anciennes congrégations :

« J'ai noté classement en série continue, ce qui est vrai pour les fonds de la congrégation depuis l'Union. Pour les fonds clos des congrégations fondatrices, celui de Molette a été adopté par les anciennes archivistes pour une partie de ces fonds, j'ai appliqué un plan de classement spécifique pour une autre partie de ces fonds. »

Le témoignage d'une archiviste diocésaine va également en ce sens :

« La réflexion sur le cadre de classement est en phase de finalisation mais ce qui se dessine c'est la cohabitation de plusieurs cadres de classement : le cadre Molette de 1980 avec [quelques] adaptations jusqu'au 31/12/1997 pour les dossiers relatifs aux paroisses (réforme territoriale) et 31/12/2000 pour les autres fonds, l'ajout d'un cadre spécifique pour gérer les archives imprimées (bulletins diocésain et suppléments divers au fil du temps, bulletins paroissiaux, périodiques produits par les services, mandements épiscopaux en double de la série E, publications diverses...) et un autres cadre fonctionnant en série continue (plusieurs sections selon le type d'archives : paroisses, curie et service diocésains, ...) pour les archives relatives aux paroisses à partir de janvier 1998 et pour les autres fonds à partir de janvier 2001. »

Le classement en série continue fait ainsi une belle entrée en matière dans le palmarès des cadres de classement utilisés puisqu'il arrive en seconde position au niveau diocésain et en troisième au niveau congréganiste. Cependant, la cohabitation de plusieurs cadres demeure la norme dans les services ayant répondu au questionnaire.

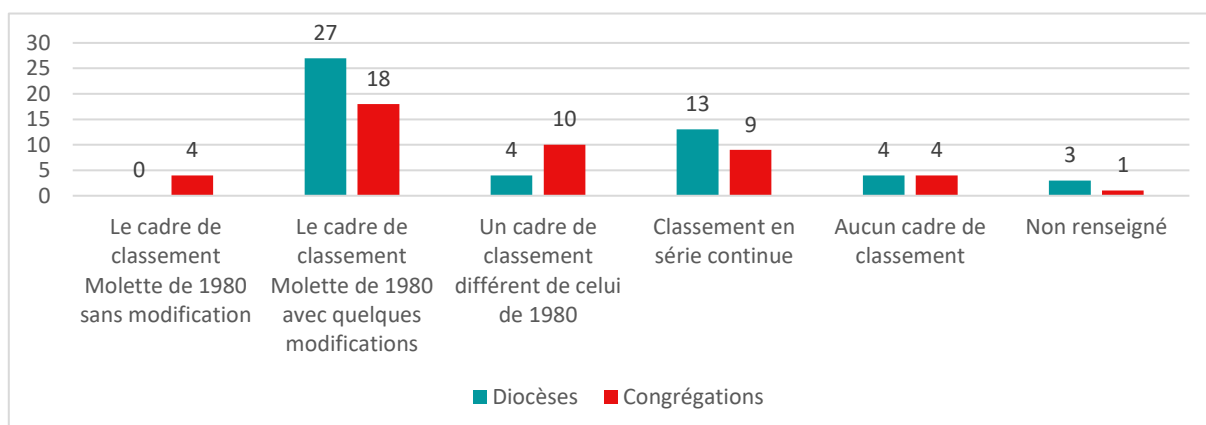


Figure 28 Cadre de classement utilisé par le service d'archives

²⁷ RIBAUT Jean-Pierre, « État présent des archives diocésaines en France », *art. cit.*, p. 10.

DES FORMES ENCORE CLASSIQUES DE MÉDIATION ET DE DE VALORISATION

DES ARCHIVES

LA PERMANENCE DES DEMANDES DE RECHERCHE

L'attrait et l'intérêt pour les archives ecclésiastiques sont indéniables et rares sont les services qui ne reçoivent pas de demandes de recherche de chercheurs ou des services administratifs de leur structure, en témoigne le nombre de ces requêtes (figure 29). Cet indicateur suppose évidemment la présence d'un personnel habilité à y répondre et constitue, à mon sens, l'un des arguments pouvant être utilisé pour justifier le recrutement d'un archiviste au sein de ces structures.

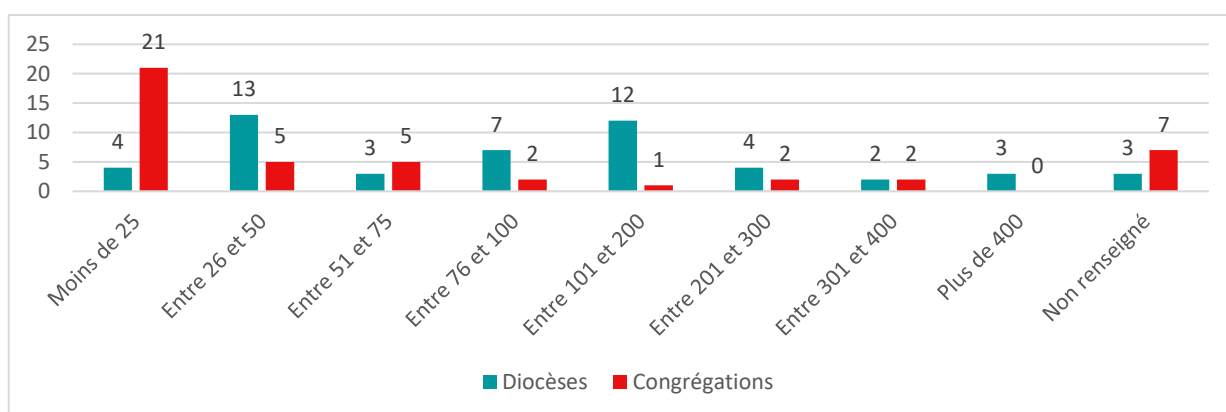


Figure 29 Nombre de demandes de recherches reçues annuellement

Il est malheureusement plus surprenant de retrouver un nombre de règlement de la salle de lecture beaucoup moins important qu'espéré (figure 30). Bien que nécessitant un certain temps pour être mis en place, ce document a une grande valeur pour épauler les archivistes dans l'accomplissement de leur tâche, et ce, d'autant plus que de nombreux modèles existent déjà ailleurs, que ce soit dans des services similaires au sien ou des services d'archives publiques.

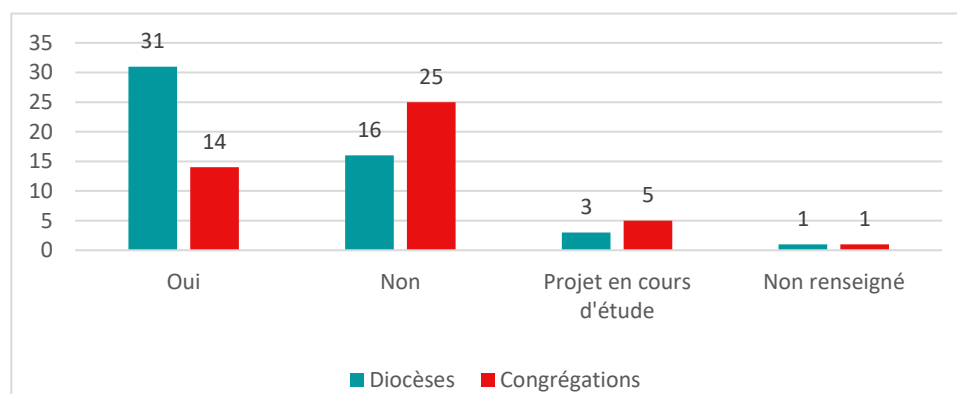


Figure 30 Présence d'un règlement de la salle de lecture dans les services

LES SERVICES D'ARCHIVES SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis plusieurs dizaines d'années et avec l'émergence des réseaux sociaux, de nombreux services d'archives ont pris le virage de la toile comme un véritable enjeu pour accroître leur visibilité face à leurs publics, mais aussi pour permettre de publier le fruit de leur travail : IR, archives numérisées, conditions de consultation et de communication des archives font partie du *packaging* classique que l'on s'attend à retrouver sur les sites internet des services d'archives.

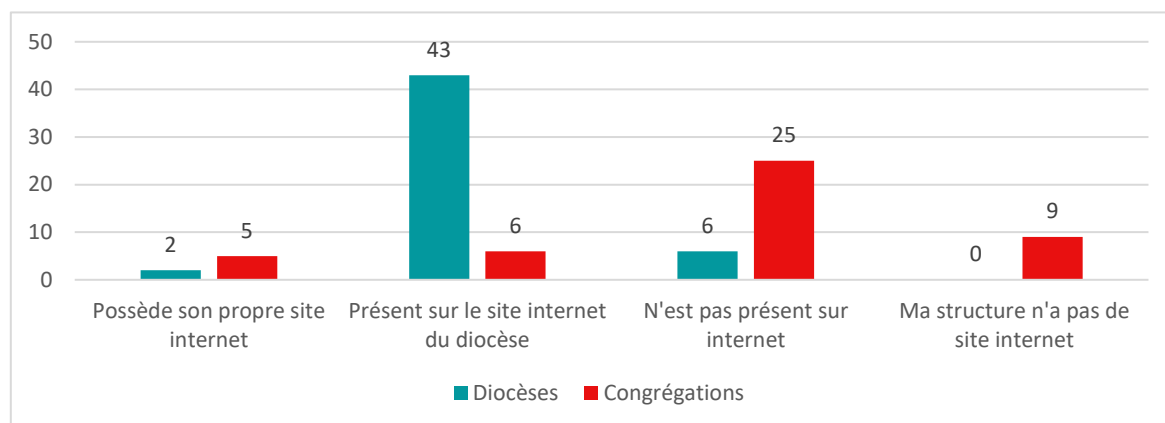


Figure 31 Présence des services d'archives sur internet

Une grande disparité est observable entre les services diocésains et ceux de congrégations puisque les premiers sont majoritairement présents sur le site internet du diocèse qui leur consacre une page ou plusieurs, tandis que les seconds sont très peu présents sur internet (figure 31). À l'inverse, ce sont les services de congrégations qui possèdent le plus souvent un site internet indépendant de leur structure (annexe n° 3).

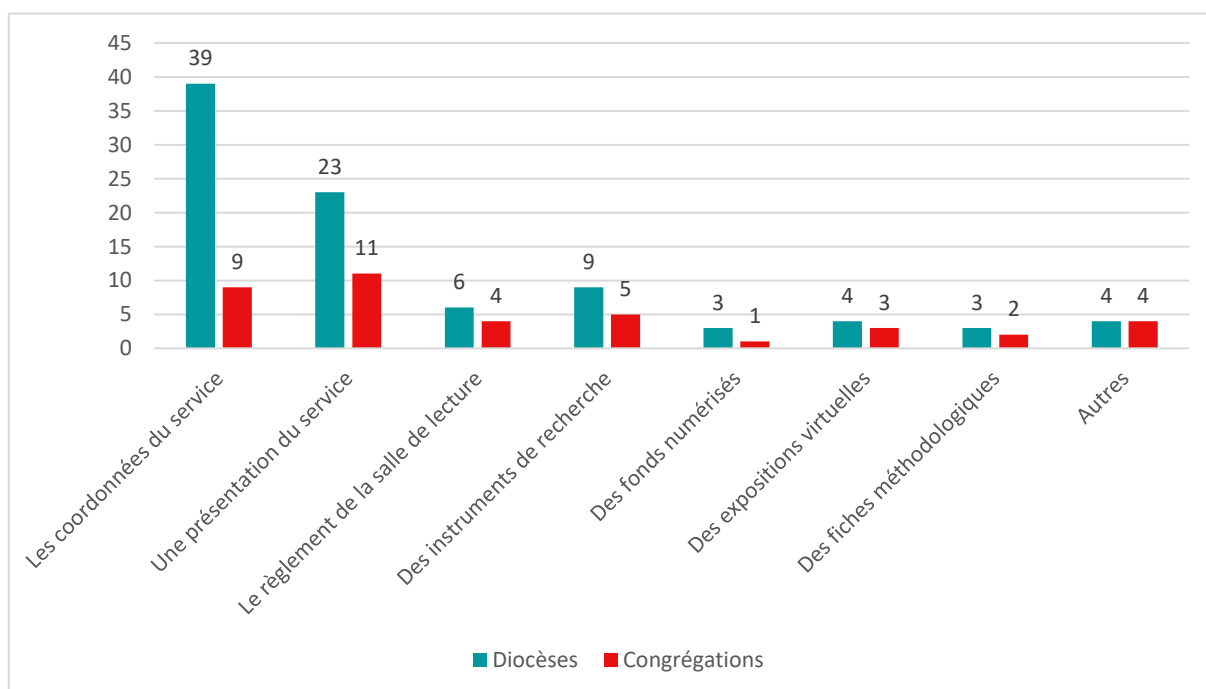


Figure 32 Typologie des informations publiées sur internet par les services d'archives

Les informations disponibles en ligne sont généralement assez limitées. On y trouve les coordonnées du service avec, éventuellement, la présentation de ses missions (figure 32). Il est plus rare de retrouver des IR en ligne ou des fonds d'archives numérisés par exemple, ce qui soulève, entre autres, la question de leur mise à disposition sachant qu'aucun de ces documents n'est référencé dans la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales. Une réflexion pourrait certainement être menée à ce sujet pour permettre de faciliter la diffusion des IR, ce qui suppose d'utiliser les normes de description internationales ISAD(G) ou ISAAR(CPF) par exemple.

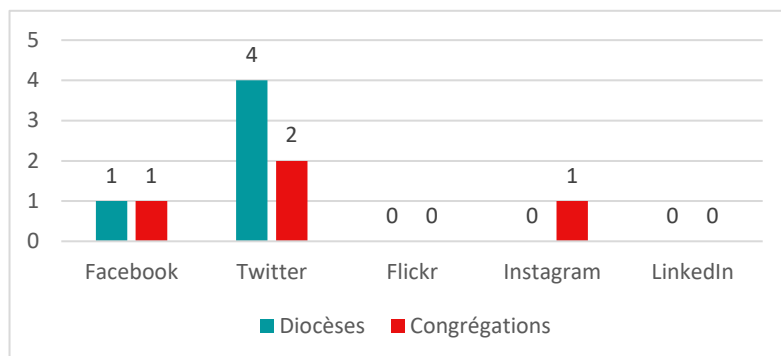


Figure 33 Réseaux sociaux utilisés par les services d'archives

De même, l'usage des réseaux sociaux est une pratique encore très peu courante au sein des services étudiés. Les doigts de la main suffisent amplement pour compter l'ensemble des comptes ouverts sur Facebook, Twitter ou encore Instagram (figure 33). Pourtant, ces structures sont de plus en plus nombreuses à s'y inscrire ces dernières années et il me semble que ce champ d'investissement est un autre enjeu auquel elles doivent répondre. Le fait qu'ils aient été pendant longtemps peu ouverts sur le monde extérieur ou simplement inexistant, par tradition ou par nature, explique certainement le faible nombre de comptes relevés aujourd'hui (voir leur liste en annexe n° 4).

Focus – Les archives diocésaines de Belfort-Montbéliard, dernière-née des réseaux sociaux !

La palme du dernier service à s'être inscrit sur un réseau social est décernée aux archives diocésaines de Belfort-Montbéliard ! Ce projet, mûrement réfléchi depuis un peu plus d'une année, s'est concrétisé en février 2023. Retour sur les motivations de ce choix.

Lorine Chevy, responsable de ce service, explique que le recrutement d'un stagiaire en la personne du Père Roland Oubda a favorisé l'aboutissement concret de ce projet. En effet, le Père Roland Oubda a pour mission de classer le fonds d'archives de la Mission Ouvrière mais aussi de mener à bien un projet de valorisation.

Lorine Chevy apporte d'autres justifications à ce choix :

- Une présence assez forte de la communauté archivistique sur Twitter,
- Un moyen simple et gratuit pour diffuser l'information et valoriser les archives en créant un nouveau lien avec le public en dehors de la salle de consultation,
- Une opportunité saisie pour sensibiliser, entre autres, les producteurs d'archives.

Comme le résume si bien Lorine Chevy, « cela permet également de dépoussiérer cette image de professionnel dans une cave avec des montagnes de documents sous la poussière », image d'Épinal qui est encore trop souvent invoquée à notre sujet.

Souhaitons un bon envol aux archives diocésaines de Belfort-Montbéliard !

LA VALORISATION DES ARCHIVES SOUS UNE FORME ENCORE CLASSIQUE

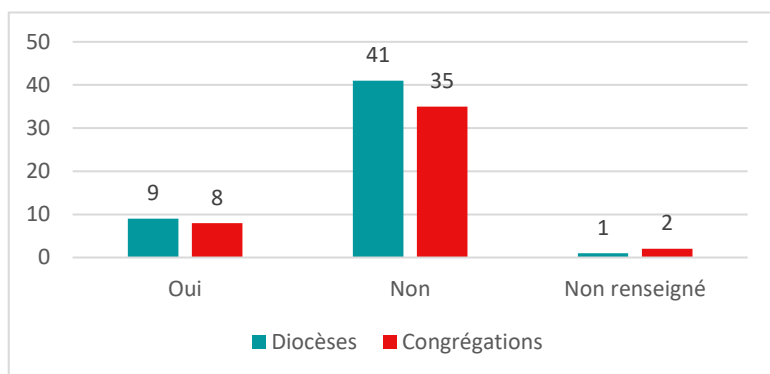


Figure 35 Services indiquant participer aux Journées du patrimoine

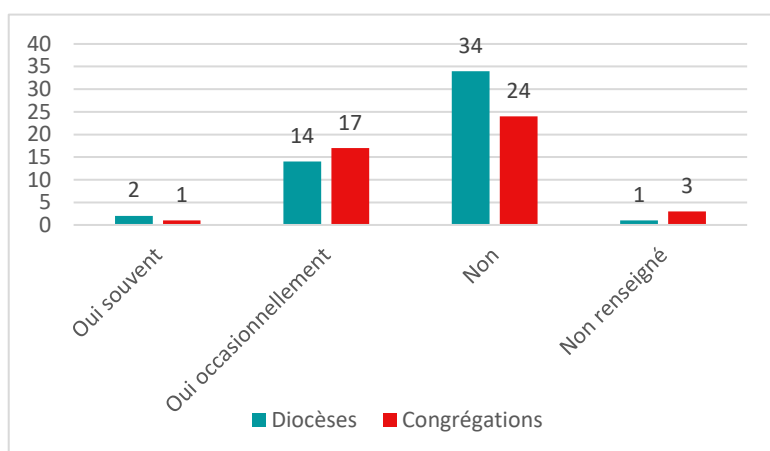


Figure 34 Services indiquant réaliser des expositions d'archives

sont plus enclins à valoriser leurs documents lorsqu'une collaboration avec une autre institution du secteur culturel est menée. Ainsi, 39 services de diocèses et 13 de congrégations indiquent collaborer, par exemple, à l'organisation d'une exposition ou à la préparation d'un événement commémoratif en mettant à disposition certaines de leurs archives. Cela peut éventuellement s'expliquer par le fait que cela est moins coûteux à mettre en œuvre dans la mesure où les autres institutions peuvent fournir du matériel d'exposition dont l'archiviste ne dispose pas.

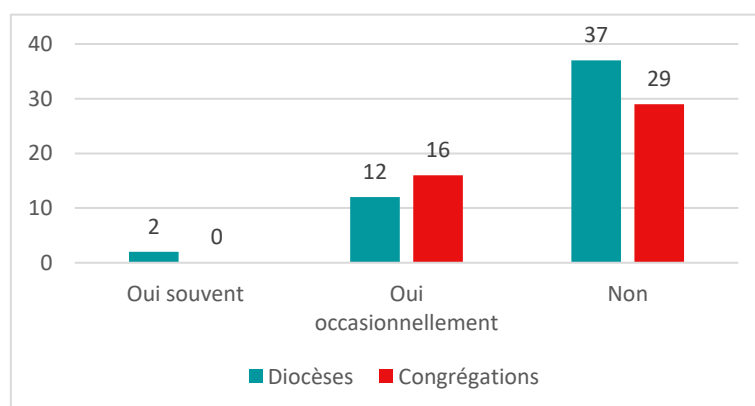


Figure 36 Nombre de services éditant des publications et leur régularité

Les actions de valorisation classiques des archives sont quant à elles plus couramment mises en œuvre, que ce soit dans le cadre de la participation aux Journées du patrimoine (figure 34) ou *via* la réalisation d'expositions d'archives (figure 35). L'affirmation selon laquelle « par manque de temps ou de moyens, peu de publications ont été faites récemment à partir des archives diocésaines ²⁸ » trouve toujours un certain écho (figure 36). Je précise que la question posée était formulée de telle façon à ce que ne soient pris en compte que les publications éditées par le service des archives, ce qui exclut donc les travaux de recherche ou articles publiés par des chercheurs ou érudits locaux rédigés à partir des archives de ces services.

Enfin, il est intéressant de constater que les services d'archives

²⁸ *Ibid.*, p. 13.

TÉMOIGNAGES

Avant d'arriver à la conclusion de ce rapport, quelques témoignages qui n'ont pas eu leur place précédemment la trouvent ici. Dans cet espace de libre expression, nombreux sont celles et ceux qui pourront se reconnaître ou s'identifier aux situations décrites car, comme c'était le cas pour les archivistes itinérants l'an dernier, un sentiment émerge : les archivistes diocésains et de congrégation font partie d'une famille rencontrant les mêmes heurs et malheurs du métier.

UN MÉTIER FASCINANT

« Découverte du poste d'archiviste diocésain, pas du tout vu dans ma formation ou avant d'arriver en poste dans le cadre d'association (AAF). Cette étude permettra une visibilité de ce poste fascinant ! »

« J'étais infirmière de profession et ma nomination au secrétariat général de la congrégation a totalement changé mon quotidien. Le secrétariat "pur" n'est pas mon attrait principal et même j'aurais sans doute déprimé sans les archives ! La découverte des archives de la congrégation, jamais ouvertes mais entassées dans des coffres m'a séduite et passionnée ; après plusieurs années de tri "matériel" j'ai créé mon propre cadre de classement informatique pour les documents rentrés sur ordinateur et 8 ans après j'ai fait le stage de 2 mois aux Archives nationales. Outre le côté culturel très riche cela m'a permis ensuite de faire installer de vrais locaux d'archives et aussi un espace "musée" ou plutôt "trésor" pour tout ce qui est objet. »

« L'anecdote serait d'avoir été appelée sans rien connaître des archives et, après 10 ans, d'être passionnée par ce travail de recherche, de sensibilisation à l'importance des archives et de les faire connaître par le biais de notre site. J'ai tout appris par mes rencontres avec les archivistes de congrégations et l'Association des archivistes de l'Église de France. »

UN MÉTIER MOUVEMENTÉ

« J'ai été une des premières à être embauchée par un diocèse avec un niveau de diplôme requis pour occuper cette fonction. J'ai dû faire ma place dans le diocèse, pas toujours aisée. 20 ans après, amertume et désillusion. Le plus enrichissant reste les contacts personnels sur le terrain. »

« Le quotidien, c'est l'alternance entre la pensée "c'est mission impossible" (il y a tout à faire, avec peu de moyens, à temps partiel) et le constat "ce qui est fait n'est plus à faire" (même si c'est peu par rapport à ce qui reste à faire). »

« Ma situation est particulière parce que notre congrégation est en fin de vie... Congrégation diocésaine, nous avons eu un impact très local... et je travaille à ce que, lorsque nos archives seront déposées aux archives diocésaines, on ait envie de s'y intéresser. Sur le site du diocèse aux armées françaises, j'ai copié les annales de la guerre 1914-1918 à Lille à la Maison-mère.

Je viens d'extraire 1840 méditations de la fondatrice après qu'elle ait été disgraciée par l'Évêque... ça m'a passionnée... mais je ne sais qu'en faire ? »

« Le local des archives a été construit en dur voici une trentaine d'année selon des normes de ce temps-là mais tout à fait dépassées actuellement. [...] D'autres aménagements devront encore être réalisés mais patience. »

UN MÉTIER AVERTI

« Lorsque l'on travaille dans ce type de structure, il faut savoir faire preuve d'adaptabilité et de disponibilité. »

« Plutôt une devise : "Ne jamais se précipiter dans un classement, même s'il y a une montagne de documents et cartons à classer, mais laisser mûrir la connaissance du fonds avant de prendre une "sage" décision." Au risque de devoir tout recommencer et si l'on a estampillé, bonjour les dégâts !!! »

« L'aide des archivistes expérimentés est précieuse. Leur disponibilité est un atout appréciable. »

UN MÉTIER ÉMOTIONNEL

« Une très belle trouvaille en 2015, lorsque lors du récolement ont été identifiés des registres de catholicité et d'état-civil concernant catholiques et non catholiques ainsi que les gens libres et esclaves de Marigot de 1767 à 1794 (île de Saint Martin, Antilles Françaises). Un des témoignages les plus anciens de la vie de l'île. Nous avons pu procéder à une restitution officielle avec les pouvoirs publics et les Archives territoriales de Saint Martin (directrice : Stéphanie Dargaud à l'époque) lors d'une cérémonie. »

« Un élu municipal très ému de trouver sa photo d'élève du Petit séminaire... »

« La joie d'une personne qui avait été dans un orphelinat de la congrégation et qui a fortement apprécié les photos que j'ai retrouvé concernant cette période. »

« Je suis assez sensible aux archives historiques liées à la Chine, à l'Asie mineure, à la Grèce et à la France... Par exemple, en Grèce, lors de mon séjour de 10 ans, j'ai pu exploiter les archives des pionniers en Turquie, en Ukraine actuelle et Hongrie en 1900 environ... où les personnes évoquées pouvaient être connues des Frères âgés en Grèce actuellement et entendre des anecdotes du quotidien... Bien sûr pouvoir parler le grec moderne m'a beaucoup aidé en vue d'une production conséquente. »

CONCLUSION

Que retirer de ce rapport ? La satisfaction de voir, contre vents et marées parfois, le développement et la professionnalisation des services d'archives ? Une certaine forme d'inquiétude soulevée par des archivistes faisant part de leurs difficultés dans leur quotidien et l'insuffisance des moyens humains et matériels dont ils disposent ? Le mieux reste encore de rappeler les enjeux qui, selon moi, résument assez bien les défis auxquels cette profession est amenée à répondre :

- 1°) Disposer des espaces de travail qualitatifs, fonctionnels et conformes aux normes de conservation des archives,
- 2°) Disposer des moyens et outils de travail qualitatifs et suffisants pour assurer de manière convenable ses missions,
- 3°) Rendre visible le travail des services d'archives sur Internet et les réseaux sociaux, que ce soit en créant un site Internet qui leur est dédié ou en ouvrant des comptes Twitter pour nouer un contact avec le public qui soit plus étroit, immédiat et facile,
- 4°) Assurer le virage du traitement des archives numériques.

Bien évidemment, ces enjeux ne peuvent être surmontés qu'en s'assurant d'une chose : disposer de celles et ceux qui soient capables de s'y confronter tout en étant formés à la bonne gestion des archives. Vous me pardonnerez donc, chères lectrices et chers lecteurs, de vous présenter deux derniers graphiques (dignes du bouquet final d'un feu d'artifice !) qui permettent d'évaluer, d'une part, les domaines de compétences dans lesquels les archivistes se sentent à l'aise et, d'autre part, ceux nécessitant un besoin de formation (figures 37 et 38). Ces données seront, j'en suis certain, utiles à l'AAEF car elles lui permettront d'ajuster au mieux son offre de formation et surtout d'évaluer les chantiers prioritaires pour réhausser le niveau d'aisance des archivistes avec leur métier.

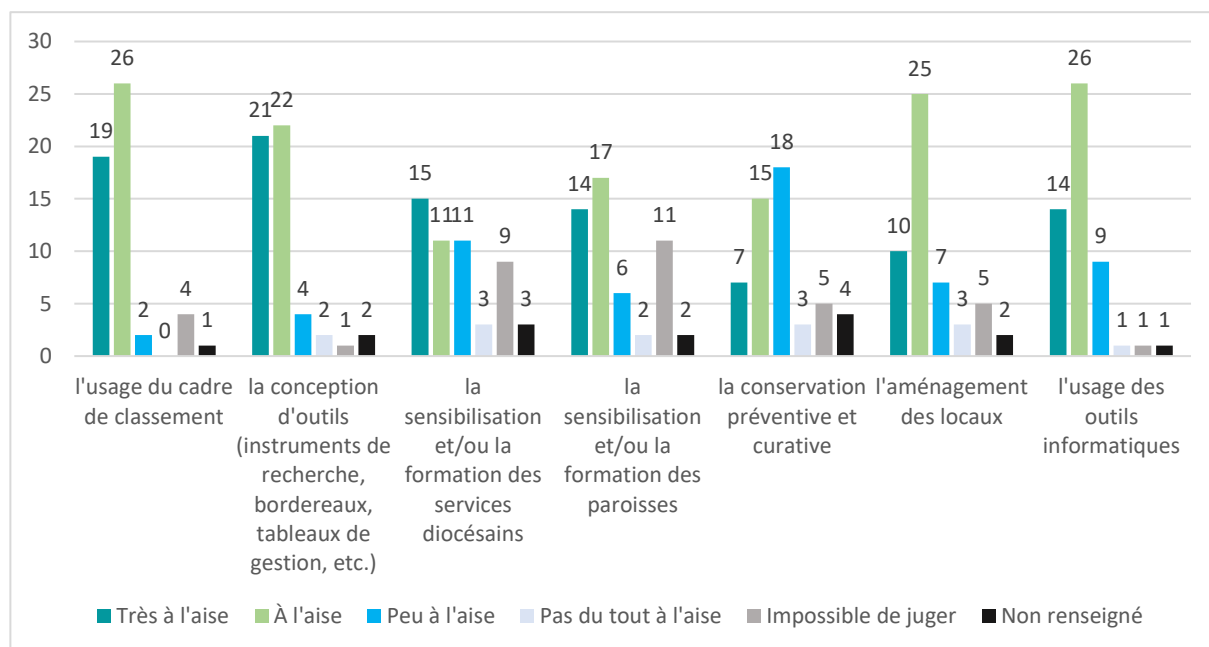


Figure 37 Évaluation du niveau d'aisance des archivistes diocésains sur des thématiques professionnelles

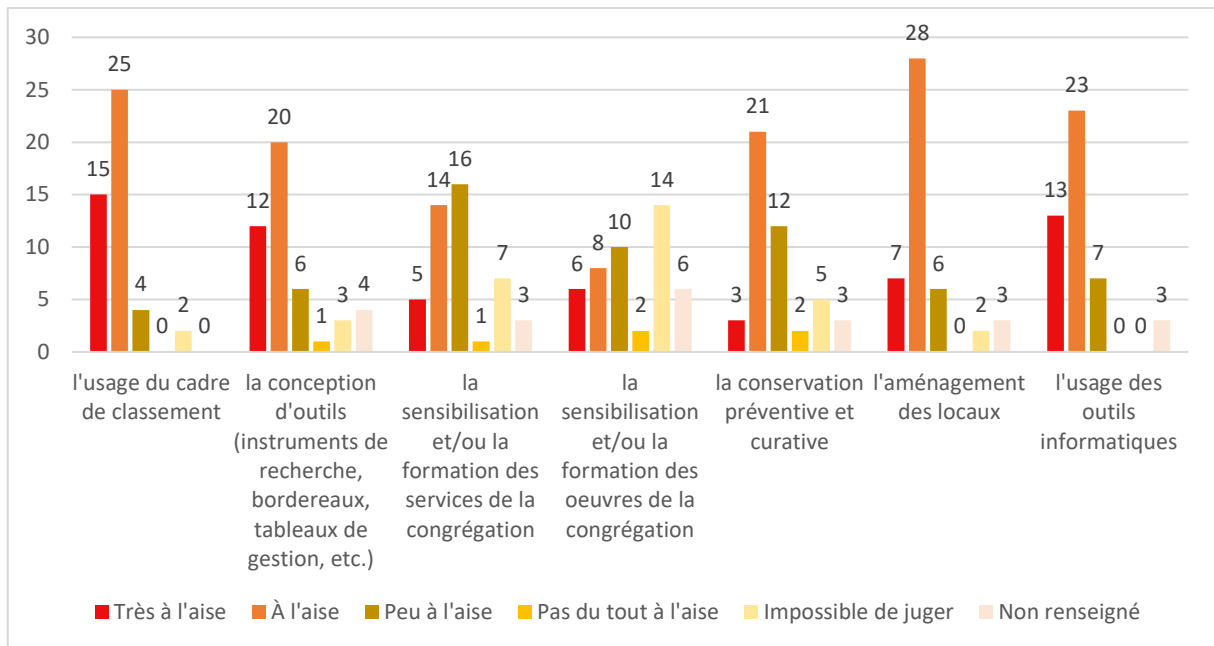


Figure 38 Évaluation du niveau d'aisance des archivistes de congrégation sur des thématiques professionnelles

Je ne saurais conclure ce rapport sans une touche de remerciements car ce projet arrive à son terme uniquement grâce au soutien et à la collaboration de celles et ceux qui font vivre les associations étudiantes et professionnelles de notre beau métier.

Que les membres des conseils d'administration de l'Aedaa et de l'AAEF soient ainsi chaleureusement remerciés pour m'avoir accompagné tout au long de ce projet.

Je remercie sincèrement tous les archivistes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête car, sans eux, elle n'aurait pu ni voir le jour, ni être aussi riche de retours d'expérience et de points de vue sur la profession. Celles et ceux qui ont gentiment accepté de répondre à mes questions pour rédiger les quelques « Focus » ponctuant ce rapport le sont doublement.

Dorénavant, cette enquête est entre vos mains, chères lectrices et chers lecteurs, et il vous appartient de la faire vivre, la partager et la commenter. J'espère qu'elle permettra de nourrir la réflexion des uns et des autres, que vous soyez archiviste, ingénieur, historien, sacristain, sociologue, boulanger, étudiant, chirurgien ou encore passionné d'histoire car les archives demeurent au cœur de notre histoire. Il appartient de les faire vivre et chacun peut, à sa façon, y contribuer.

Ab origine fidelis

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

LES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES EN FRANCE

BIENCOURT Caroline, « Un service diocésain de la conservation du patrimoine : l'exemple du diocèse de Cambrai (nord) », *In Situ*, n° 11, 2009, [en ligne], disponible sur [\[https://journals.openedition.org/insitu/6026\]](https://journals.openedition.org/insitu/6026), mis en ligne le 18/0/2012, consulté le 08/04/2023.

DUMAS Clémentine, *Les archives diocésaines : le cas de la province ecclésiastique de Rennes*, mémoire de Master 1 Archives soutenu en 2013 à l'université d'Angers sous la direction de Patrice MARCILLOUX, 72 p., [en ligne], disponible sur Dune, [\[http://dune.univangers.fr/documents/dune697\]](http://dune.univangers.fr/documents/dune697).

MACHELART Félicien, « État présent des archives diocésaines en France. Compte rendu de l'enquête menée durant l'été 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 9-13.

MOLETTE Charles, « Problèmes de sources archivistiques et histoire religieuse en France », *La Gazette des archives*, n° 90, 1975, p. 167-183.

WACHÉ Brigitte, « Institutions ecclésiastiques, Archives et histoire religieuse : le cas du catholicisme », *La Gazette des Archives*, n° 165, 1994, p. 184-186.

LES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES À L'ÉTRANGER

BUREAU David, COMEAU Stéphane, COURCHESNE Marie-Pierre, ÉLEMENT Hélène, LACASSE Marc, MARTEL Stephan, SIROIS Éline, « Forces vives oubliées de la culture québécoise : les archives religieuses », *Revue Archives*, vol. 47, n° 2, 2018, p. 59-75.

LES ARCHIVISTES ECCLÉSIASTIQUES

HAMELIN Alexis, *Les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970. L'exemple des archives diocésaines du Mans*, mémoire de Master 1 Archives soutenu en juin 2021 à l'université d'Angers sous la direction de Patrice Marcilloux, [en ligne], disponible sur Dune, [\[https://dune.univ-angers.fr/documents/dune13374\]](https://dune.univ-angers.fr/documents/dune13374), consulté le 16/03/2023.

HAMELIN Alexis, « L'archiviste diocésain à un tournant de son évolution et sa professionnalisation », *Archives de l'Église de France*, n° 93, 2021, p. 30-31.

AAEF, « L'archiviste ecclésiastique », [en ligne], disponible sur [\[https://www.aaef-asso.fr/l-archiviste-ecclésiastique\]](https://www.aaef-asso.fr/l-archiviste-ecclésiastique), consulté le 22/03/2023.

BÉNÉVOLAT ET SALARIAT DANS L'ÉGLISE

Commission épiscopale pour les ministères ordonnés les laïcs en mission ecclésiale, « Les laïcs en mission ecclésiale en France : quelques repères pour aujourd'hui », [en ligne], disponible sur <https://eglise.catholique.fr/actualites/dossiers/dossiers-de-2012/demain-lavenir-de-nos-communauts/370238-les-laics-en-mission-ecclesiale-en-france-quelques-reperes-pour-aujourd'hui/>], publié le 11/01/2011, consulté le 23/03/2023.

BÉRAUD Céline, « Les “intermittents” de l'Église. Modalités d'emploi des personnels laïcs dans le catholicisme français », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 1, janvier-mars 2006, p. 37-45.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 Nature du contrat de travail de l'archiviste	13
Figure 2 Tranches d'âge des archivistes	14
Figure 3 Fonctions exercées en parallèle de la responsabilité du service des archives	15
Figure 4 Niveau de diplôme des archivistes	16
Figure 5 Diplômes obtenus par les archivistes de congrégation	17
Figure 6 Diplômes obtenus par les archivistes diocésains	17
Figure 7 Ressources utilisées dans le cadre de la formation continue	18
Figure 8 Degré du sentiment d'isolement chez les archivistes.....	19
Figure 9 Relations avec d'autres services d'archives déclarées par les archivistes diocésains	19
Figure 10 Relations avec d'autres services d'archives déclarées par les archivistes de congrégation ..	20
Figure 11 Nombre de bénévoles engagés dans les services d'archives	21
Figure 12 Nature des missions confiées aux bénévoles	22
Figure 13 Typologie des espaces de travail à disposition des archivistes.....	23
Figure 14 Matériel à disposition des archivistes diocésains.....	24
Figure 15 Matériel à disposition des archivistes de congrégation	25
Figure 16 Typologie des opérations de conservation préventive et curative menées par les services d'archives diocésains	26
Figure 17 Typologie des opérations de conservation préventive et curative menées par les services d'archives de congrégations	26
Figure 18 Nature de la relation des archivistes à leur hiérarchie	28
Figure 19 Nombre de services diocésains collectant des archives papier et leurs producteurs	29
Figure 20 Nombre de services diocésains collectant des archives numériques et leurs producteurs ..	29
Figure 21 Nombre de services de congrégations collectant des archives papiers et leurs producteurs	29
Figure 22 Nombre de services de congrégations collectant des archives numériques et leurs producteurs	29
Figure 23 Métrage linéaire collecté par année.....	30
Figure 24 Outils de formation et de gestion des archives mis à disposition par les archivistes aux producteurs	30
Figure 25 Métrage linéaire conservé (en dehors des registres de catholicité pour les diocèses).....	31
Figure 26 Volumétrie d'archives numériques conservées.....	31
Figure 27 Instruments de recherche produits par les services d'archives	32
Figure 28 Cadre de classement utilisé par le service d'archives	33
Figure 29 Nombre de demandes de recherches reçues annuellement	35
Figure 30 Présence d'un règlement de la salle de lecture dans les services.....	35
Figure 31 Présence des services d'archives sur internet	36
Figure 32 Typologie des informations publiées sur internet par les services d'archives	36
Figure 33 Réseaux sociaux utilisés par les services d'archives	37
Figure 34 Services indiquant réaliser des expositions d'archives.....	38
Figure 35 Services indiquant participer aux Journées du patrimoine	38
Figure 36 Nombre de services éditant des publications et leur régularité	38
Figure 37 Évaluation du niveau d'aisance des archivistes diocésains sur des thématiques professionnelles.....	41
Figure 38 Évaluation du niveau d'aisance des archivistes de congrégation sur des thématiques professionnelles.....	42

ANNEXES

ANNEXE N° 1 : FORMULAIRE D'ENQUÊTE POUR LES ARCHIVISTES DIOCÉSAINS

[Modifier](#) [Formulaire](#) [Résultats](#) [Partager](#)

Être archiviste diocésain(e) aujourd'hui

Dans le cadre d'une enquête sur le thème "Être archiviste diocésain(e) aujourd'hui", l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (Aedaa) souhaite établir en 2023 un bilan sur cette profession.

Plusieurs motivations nous incitent à réaliser cette enquête. D'une part, **la dernière enquête réalisée par l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF) sur ce sujet remonte à l'été 1999**, un bilan s'avère ainsi d'autant plus indispensable pour faire le point sur la situation actuelle des archives diocésaines. D'autre part, l'anniversaire des 50 ans de l'AAEF étant célébré en 2023, cette initiative pourra **susciter une certaine émulation dans la profession**. Enfin, l'objectif est surtout de dresser un panorama du métier d'archiviste diocésain en France et de **permettre aux étudiant(e)s de mieux connaître ses facettes en vue de leur insertion professionnelle future**.

Ainsi, ce questionnaire est adressé aux archivistes diocésain(e)s actuellement en poste.

Les données à caractère personnel recueillies lors de cette étude seront anonymisées. Les noms des participant(e)s, lieux d'exercice ou adresses électroniques ne seront communiqués à quiconque.

À l'issue du **délai de réponse, fixé au 15 janvier 2023**, un rapport sera rédigé et présenté lors d'une table ronde en ligne dont la date de diffusion vous sera communiquée ultérieurement. Ce rapport sera également diffusé sur le site internet de l'Aedaa.

Durée estimée de réponse à l'enquête : **15 à 20 minutes**.

Vous avez des questions à nous poser ou des remarques à nous transmettre ? Contactez-nous par mail à aedaa@mailo.com.

Nous vous remercions pour votre participation.

L'équipe de l'Aedaa

Votre profil : 2 / 11

Vous êtes :

- Aucun(e) -

Prénom NOM

Votre statut

- Aucun(e) -

Votre âge

- Aucun(e) -

Votre adresse mail

Votre niveau d'études

Licence

Master

Doctorat

Autre

Si vous êtes titulaire d'un diplôme en archivistique, vous l'avez obtenu :

- Aucun(e) -

Quels outils utilisez-vous pour votre formation professionnelle ?

Formations et/ou supports de formation de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF)

Formations et/ou supports de formation de l'Association des archivistes français (AAF)

Bulletin de l'AAEF (Archives de l'Église de France)

Bulletins de l'AAF (La Gazette des archives, Archivistes !)

Publications de l'AAEF (directoire, guides d'archivage, fiches méthodologiques)

Publications de l'AAF (Abrégé d'archivistique, Petits guides des archives)

Autre(s)

Votre profil de poste : 3 / 11

Dans quel diocèse travaillez-vous ?

Est-ce votre premier poste ?

Oui

Non

Quel type de contrat avez-vous ?

CDD

CDI

Bénévolat

Autre

Est-ce un contrat à temps plein ?

- Oui
 Non

Occupez-vous d'autre(s) fonction(s) en plus de votre profil d'archiviste ?

- En charge de la tenue des archives de catholicité
 En charge de la bibliothèque diocésaine
 En charge de la commission ou du centre d'art sacré
 Responsable d'un musée ou chargé.e d'une collection d'objets
 Délégué(e) à la protection des données
 Autre

Êtes-vous seul(e) archiviste en poste au sein du service des archives ?

- Oui
 Non

Faites-vous appel à un ou plusieurs bénévoles(s) pour vous aider ?

- Oui souvent
 Oui occasionnellement
 Non

Pouvez-vous préciser leur nombre ainsi que les missions qu'ils réalisent ?

Vos conditions et instruments de travail : 4 / 11

De quels espaces de travail distincts disposez-vous ?

- Bureau de travail personnel
 Bureau de travail partagé
 Salle de tri
 Salle de lecture
 Salle d'isolement de documents
 Salle de pilon et dépoussiérage
 Espace d'exposition
 Atelier de reliure
 Atelier de restauration
 Atelier de numérisation
 Autre(s)

Quelles sont les capacités de stockage de votre/vos magasin(s) d'archives en mètres linéaires ?

Vous disposez :

	Oui	Non	Non mais son acquisition est en cours de réflexion
d'un ordinateur fixe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un ordinateur portable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un scanner	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un aspirateur spécial pour dépeussierage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un thermo-hygromètre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un logiciel de gestion des archives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un système d'archivage électronique (SAE)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'outils de traitement en amont d'un SAE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez un logiciel de gestion des archives, duquel s'agit-il ?

- Aucun(e) -

Si vous avez un système d'archivage électronique (SAE), duquel s'agit-il ?

- Aucun(e) -

Si vous avez un ou des outil(s) de traitement en amont d'un SAE, de quel(s) outil(s) s'agit-il ?

- Je ne suis pas concerné(e)
- Archifiltre
- Octave
- ReSIP
- Autre

Quel cadre de classement utilisez-vous ?

- Le cadre de classement Molette de 1980 sans modification
- Le cadre de classement Molette de 1980 avec quelques modifications
- Un cadre de classement différent de celui de 1980
- Classement en série continue
- Aucun cadre de classement

La politique de collecte des archives : 5 / 11

Existe-t-il une politique formalisée de collecte d'archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

À combien estimez-vous le métrage linéaire collecté par année ?

- Aucun(e) -

Vous collectez des archives papiers auprès :

- des services diocésains
- des paroisses
- de prêtres
- de laïcs engagés
- d'associations en lien avec le diocèse
- autre(s)

Vous collectez des archives numériques auprès :

- des services diocésains
- des paroisses
- des prêtres
- des laïcs engagés
- d'associations en lien avec le diocèse
- autre(s)

Vous réalisez des audits sur la gestion des archives auprès :

	Oui	Non	Ce projet est en cours de réflexion
des services diocésains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
des paroisses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous réalisez des réunions de formation auprès :

	Oui	Non	Ce projet est en cours de réflexion
des services diocésains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
des paroisses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous concevez des tableaux de gestion pour :

	Oui	Non	Ce projet est en cours de réflexion
les services diocésains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les paroisses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vos fonds d'archives : 6 / 11

Combien de mètres linéaires conservez-vous (sans compter les registres de catholicité) ?

- Aucun(e) -



Combien de GigaOctets (Go) d'archives numériques conservez-vous ?

- Aucun(e) -



De quel(s) instrument(s) de recherche disposez-vous ?

- Registre des entrées
- Bordereaux de versement
- Récolement général des fonds
- Instrument(s) de recherche manuscrit(s) ou dactylographié(s)
- Instrument(s) de recherche numérique(s)
- Guide(s) des sources
- Autre(s)

Conservez-vous des archives antérieures à 1790 ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Certains de vos fonds d'archives ont-ils été numérisés ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Conservation curative et préventive, les conditions de conservation de vos fonds : 7 / 11

Existe-t-il un plan de sauvegarde et d'urgence opérationnel ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous à l'estampillage de vos d'archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous au dépoussiérage de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous à la désinfection de vos archives lorsque cela est nécessaire ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous à la restauration de certaines de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous au reconditionnement de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

La communication et la valorisation de vos archives : 8 / 11

Avez-vous un règlement de la salle de lecture ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

À combien de demandes de recherches en distanciel ou en salle de lecture (y compris des services diocésains) répondez-vous par année ?

- Aucun(e) -

Sur Internet, votre service :

- est présent sur le site du diocèse
- possède son propre site
- n'est pas présent
- ma structure n'a pas de site internet

Le cas échéant, que proposez-vous sur internet ?

- Les coordonnées de votre service
- Une présentation du service
- Le règlement de la salle de lecture
- Des instruments de recherche
- Des fonds numérisés
- Des expositions virtuelles
- Des fiches méthodologiques pour les services diocésains et les paroisses
- Autre(s)

Votre service est-inscrit sur l'un ou l'autre de ces réseaux sociaux ?

- Facebook
- Twitter
- Flickr
- Instagram
- LinkedIn
- Autre(s)

Votre service participe-t-il aux Journées du patrimoine ?

- Oui
 Non

Votre service réalise-t-il des expositions d'archives en tant que porteur de ce projet ?

- Oui souvent
 Oui occasionnellement
 Non

Votre service fait-il paraître des publications (lettres d'informations, brochures, monographies, etc.) ?

- Oui souvent
 Oui occasionnellement
 Non

Collaborez-vous avec d'autres services extérieurs dans l'organisation d'expositions, de commémorations ou toute autre manifestation de valorisation (par exemple via un prêt d'archives) ?

- Oui
 Non

Vos relations de travail et votre ressenti sur votre poste : 9 / 11

Vous jugez votre niveau d'aisance sur :

	Pas du tout à l'aise	Peu à l'aise	À l'aise	Très à l'aise	Impossible de juger
l'usage du cadre de classement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la conception d'outils (instruments de recherche, bordereaux, tableaux de gestion, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la sensibilisation et/ou la formation des services diocésains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la sensibilisation et/ou la formation des paroisses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la conservation préventive et curative	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'aménagement des locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'usage des outils informatiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous jugez la facilité de contact avec :

	Pauvre	Moyenne	Bonne	Excellente	Impossible de juger
votre hiérarchie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les services diocésains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les paroisses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaillez-vous avec un(e) délégué(e) à la protection des données ?

- Oui
- Non
- Je le suis moi-même

Avec quel(s) service(s) d'archives entretenez-vous des relations de travail ?

- Autres services d'archives diocésaines
- Archives de congrégation
- Archives municipales
- Archives départementales
- Archives régionales
- Archives nationales
- Autre(s) service(s)
- Aucun autre service

Vous sentez-vous isolé(e) dans votre quotidien professionnel ?

- Oui, souvent
- Oui, parfois
- Pas particulièrement
- Non ou rarement seulement
- Non jamais

Comment vous projetez-vous dans cette expérience professionnelle ?

- Je me vois bien faire carrière dans cette profession
- Je ne me vois pas partir tout de suite, peut-être dans quelques années
- Cette expérience n'est que temporaire le temps de trouver un autre poste
- Je ne me projette pas en tant qu'archiviste diocésain(e) et changerai dès que possible

En guise de conclusion : 10 / 11

Avez-vous une anecdote de travail à nous partager ?

Merci pour votre participation ! Avez-vous une dernière chose à ajouter ?

[< PAGE PRÉCÉDENTE](#)

[SOUMETTRE](#)

ANNEXE N° 2 : FORMULAIRE D'ENQUÊTE POUR LES ARCHIVISTES DE CONGRÉGATION

Être archiviste de congrégation aujourd'hui

Dans le cadre d'une enquête sur le thème "Être archiviste de congrégation aujourd'hui", l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (Aedaa) souhaite établir en 2023 un bilan sur cette profession.

Plusieurs motivations nous incitent à réaliser cette enquête. D'une part, **les travaux de recherche et enquêtes menées en dehors de l'AAEF sur le profil des archivistes dans l'Église ont souvent laissé de côté celles et ceux travaillant en congrégation.** D'autre part, l'anniversaire des 50 ans de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF) étant célébré en 2023, cette initiative pourra **susciter une certaine émulation dans la profession.** Enfin, l'objectif est surtout de dresser un panorama du métier d'archiviste de congrégation en France et de **permettre aux étudiant(e)s de mieux connaître ses facettes en vue de leur insertion professionnelle future.**

Ainsi, ce questionnaire est adressé aux archivistes de congrégation actuellement en poste.

Les données à caractère personnel recueillies lors de cette étude seront anonymisées. Les noms des participant(e)s, lieux d'exercice ou adresses électroniques ne seront communiquées à quiconque.

À l'issue du **délaï de réponse, fixé au 15 janvier 2023**, un rapport sera rédigé et présenté lors d'une table ronde en ligne dont la date de diffusion vous sera communiquée ultérieurement. Ce rapport sera également diffusé sur le site internet de l'Aedaa.

Durée estimée de réponse à l'enquête : **15 à 20 minutes.**

Vous avez des questions à nous poser ou des remarques à nous transmettre ? Contactez nous par mail à aedaa@mailo.com.

Nous vous remercions pour votre participation.

L'équipe de l'Aedaa

Votre profil : 2 / 11

Vous êtes :

- Aucun(e) -

Prénom NOM

Votre statut

- Aucun(e) -

Votre âge

- Aucun(e) -

Votre adresse mail

Votre niveau d'études

- Licence
- Master
- Doctorat
- Autre

Si vous êtes titulaire d'un diplôme en archivistique, vous l'avez obtenu :

- Aucun(e) -

Quels outils utilisez-vous pour votre formation professionnelle ?

- Formations et/ou supports de formation de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF)
- Formations et/ou supports de formation de l'Association des archivistes français (AAF)
- Bulletin de l'AAEF (Archives de l'Église de France)
- Bulletins de l'AAF (La Gazette des archives, Archivistes !)
- Publications de l'AAEF (directoire, guides d'archivage, fiches méthodologiques)
- Publications de l'AAF (Abrégé d'archivistique, Petits guides des archives)
- Autre(s)

Votre profil de poste : 3 / 11

Dans quelle congrégation travaillez-vous ?

Est-ce votre premier poste ?

- Oui
- Non

Quel type de contrat avez-vous ?

- CDD
- CDI
- Bénévolat
- Autre

Est-ce un contrat à temps plein ?

- Oui
 Non

Occupez-vous d'autre(s) fonction(s) en plus de votre profil d'archiviste ?

- En charge de la bibliothèque
 Responsable d'un musée ou chargé.e d'une collection d'objets
 Délégué(e) à la protection des données
 Autre

Quels types de fonds d'archives gérez-vous ?

- Aucun(e) -

Êtes-vous seul(e) archiviste en poste au sein du service des archives ?

- Oui
 Non

Faites-vous appel à un ou plusieurs bénévoles pour vous aider ?

- Oui souvent
 Oui occasionnellement
 Non

Pouvez-vous préciser leur nombre ainsi que les missions qu'ils réalisent ?

Vos conditions et instruments de travail : 4 / 11

De quels espaces de travail distincts disposez-vous ?

- Bureau de travail personnel
 Bureau de travail partagé
 Salle de tri
 Salle de lecture
 Salle d'isolement de documents
 Salle de pilon et dépoussiérage
 Espace d'exposition
 Atelier de reliure
 Atelier de restauration
 Atelier de numérisation
 Autre(s)

Quelles sont les capacités de stockage de votre/vos magasin(s) d'archives en mètres linéaires ?

Vous disposez :

	Oui	Non	Non mais son acquisition est en cours de réflexion
d'un ordinateur fixe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un ordinateur portable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un scanner	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un aspirateur spécial pour dépeussièrement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un thermo-hygromètre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un logiciel de gestion des archives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'un système d'archivage électronique (SAE)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'outils de traitement en amont d'un SAE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez un logiciel de gestion des archives, duquel s'agit-il ?

- Aucun(e) -

Si vous avez un système d'archivage électronique (SAE), duquel s'agit-il ?

- Aucun(e) -

Si vous avez un ou des outil(s) de traitement en amont d'un SAE, de quel(s) outil(s) s'agit-il ?

- Je ne suis pas concerné(e)
- Archifiltre
- Octave
- ReSIP
- Autre

Quel cadre de classement utilisez-vous ?

- Le cadre de classement Molette de 1980 sans modification
- Le cadre de classement Molette de 1980 avec quelques modifications
- Un cadre de classement différent de celui de 1980
- Classement en série continue
- Aucun cadre de classement

La politique de collecte des archives : 5 / 11

Existe-t-il une politique formalisée de collecte d'archives ?

- Oui
- Non
- C'est un projet en cours de réflexion

À combien estimez-vous le métrage linéaire collecté par année ?

- Aucun(e) -

Vous collectez des archives papier auprès :

- des services de la congrégation
- des oeuvres de la congrégation
- autre(s)

Vous collectez des archives numériques auprès :

- des services de la congrégation
- des oeuvres de la congrégation
- autre(s)

Vous réalisez des audits sur la gestion des archives auprès :

	Oui	Non	Ce projet est en cours de réflexion	Je ne suis pas concerné(e)
des services de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
des oeuvres de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous réalisez des réunions de formation auprès :

	Oui	Non	Ce projet est en cours de réflexion	Je ne suis pas concerné(e)
des services de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
des oeuvres de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous concevez des tableaux de gestion pour :

	Oui	Non	Ce projet est en cours de réflexion	Je ne suis pas concerné(e)
les services de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les oeuvres de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vos fonds d'archives : 6 / 11

Combien de mètres linéaires conservez-vous ?

- Aucun(e) -



Combien de GigaOctets (Go) d'archives numériques conservez-vous ?

- Aucun(e) -



De quel(s) instrument(s) de recherche disposez-vous ?

- Registre des entrées
- Bordereaux de versement
- Récolement général des fonds
- Instrument(s) de recherche manuscrit(s) ou dactylographié(s)
- Instrument(s) de recherche numérique(s)
- Guide(s) des sources
- Autre(s)

Conservez-vous des archives antérieures à 1790 ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Certains de vos fonds d'archives ont-ils été numérisés ?

- Oui
- Non
- C'est un projet en cours de réflexion

Conservation curative et préventive, les conditions de conservation de vos fonds : 7 / 11

Existe-t-il un plan de sauvegarde et d'urgence opérationnel ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous à l'estampillage de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous au dépoussiérage de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous à la désinfection de vos archives lorsque cela est nécessaire ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous à la restauration de certaines de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

Procédez-vous au reconditionnement de vos archives ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

La communication et la valorisation de vos archives : 8 / 11

Avez-vous un règlement de la salle de lecture ?

- Oui
- Non
- Ce projet est en cours de réflexion

À combien de demandes de recherches en distanciel ou en salle de lecture (y compris des services de la congrégation) répondez-vous par année ?

- Aucun(e) -

Sur Internet, votre service :

- est présent sur le site de la congrégation
- possède son propre site
- n'est pas présent
- ma structure n'a pas de site internet

Le cas échéant, que proposez-vous sur internet ?

- Les coordonnées de votre service
- Une présentation du service
- Le règlement de la salle de lecture
- Des instruments de recherche
- Des fonds numérisés
- Des expositions virtuelles
- Des fiches méthodologiques pour les services de votre congrégation
- Autre(s)

Votre service est-inscrit sur l'un ou l'autre de ces réseaux sociaux ?

- Facebook
- Twitter
- Flickr
- Instagram
- LinkedIn
- Autre(s)

Votre service participe-t-il aux Journées du patrimoine ?

- Oui
- Non

Votre service réalise-t-il des expositions d'archives en tant que porteur de ce projet ?

- Oui souvent
 Oui occasionnellement
 Non

Votre service fait-il paraître des publications (lettres d'informations, brochures, monographies, etc.) ?

- Oui souvent
 Oui occasionnellement
 Non

Collaborez-vous avec d'autres services extérieurs dans l'organisation d'expositions, de commémorations ou toute autre manifestation de valorisation (par exemple via un prêt d'archives) ?

- Oui
 Non

Vos relations de travail et votre ressenti sur votre poste : 9 / 11

Vous jugez votre niveau d'aisance sur :

	Pas du tout à l'aise	Peu à l'aise	À l'aise	Très à l'aise	Impossible de juger
l'usage du cadre de classement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la conception d'outils (instruments de recherche, bordereaux, tableaux de gestion, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la sensibilisation et/ou la formation des services de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la sensibilisation et/ou la formation des oeuvres de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la conservation préventive et curative	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'aménagement des locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'usage des outils informatiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous jugez la facilité de contact avec :

	Pauvre	Moyenne	Bonne	Excellente	Impossible de juger
votre hiérarchie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les services de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les oeuvres de la congrégation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaillez-vous avec un(e) délégué(e) à la protection des données ?

- Oui
 Non
 Je le suis moi-même

Avec quel(s) service(s) d'archives entretenez-vous des relations de travail ?

- Autres services d'archives de la congrégation (autres provinces et généralat)
- Services d'archives d'autres congrégations
- Archives diocésaines de son diocèse
- Services d'archives d'autres diocèses
- Archives municipales
- Archives départementales
- Archives régionales
- Archives nationales
- Autre(s) service(s)
- Aucun autre service

Vous sentez-vous isolé(e) dans votre quotidien professionnel ?

- Oui, souvent
- Oui, parfois
- Pas particulièrement
- Non ou rarement seulement
- Non jamais

Comment vous projetez-vous dans cette expérience professionnelle ?

- Je me vois bien faire carrière dans cette profession
- Je ne me vois pas partir tout de suite, peut-être dans quelques années
- Cette expérience n'est que temporaire le temps de trouver un autre poste
- Je ne me projette pas en tant qu'archiviste de congrégation et changerai dès que possible

En guise de conclusion : 10 / 11

Avez-vous une anecdote de travail à nous partager ?

Merci pour votre participation ! Avez-vous une dernière chose à ajouter ?

[< PAGE PRÉCÉDENTE](#)

[SOUMETTRE](#)

ANNEXE N° 3 : LISTE DES SITES INTERNET DE SERVICES D'ARCHIVES DIOCÉSAINES ET DE CONGRÉGATIONS

ARCHIVES DIOCÉSAINES

- Angers [<https://www.diocese49.org/archives-diocesaines-d-angers-2931>]
- Annecy [<https://www.diocese-annecy.fr/services-et-pastorales/archives>]
- Arras [<https://arras.catholique.fr/archives-diocesaine>]
- Avignon [<https://www.archives.diocese-avignon.fr/>]
- Bayeux [<https://bayeuxlisieux.catholique.fr/>]
- Belfort et Montbéliard [<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/les-services/archives-historiques/>]
- Belley-Ars [<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/chancellerie/archives>]
- Besançon [<https://www.introcedo.com/>]
- Blois [https://www.catholique-blois.net/diocese/services-diocesains/Culture-Art-Sacre-Tourisme/copy_of_archives-historiques-du-diocese]
- Cambrai [<https://archives.cathocambrai.com/rubrique-21881.html>]
- Clermont [<https://clermont.catholique.fr/decouvrir-le-diocese/services-diocesains/archives-diocesaines/>]
- Dordogne [<https://diocese24.fr/services-administratifs/>]
- Dijon [<https://www.diocese-dijon.com/archives-diocesaines/>]
- Grenoble-Vienne [<https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/administratifs.html>]
- Guadeloupe [https://catholique-guadeloupe.fr/?page_id=10510]
- Lille [<https://lille.catholique.fr/archives-historiques-du-diocese/>]
- Lyon [<http://archives-lyon.catholique.fr/>]
- Manche [<https://www.diocese50.fr/le-diocese/les-services-diocesains/le-service-diocésain-de-la-chancellerie>]
- Marseille [<https://diocese-marseille.fr/annuaire/chancellerie/>]
- Meaux [<https://www.catho77.fr/le-diocese-de-meaux/>]
- Nantes [<https://diocese44.fr/les-archives-diocesaines/>]
- Nice [<https://nice.catholique.fr/archives-historiques/>]
- Paris [<https://dioceseparis.fr/archives-historiques.html>]
- Perpignan [<https://perpignan.catholique.fr/la-bibliotheque-et-archives-diocesaines/>]
- Poitiers [<https://www.poitiers.catholique.fr/archives-historiques/>]
- Pontoise [<https://www.catholique95.fr/les-services-diocesains/>]
- Quimper-et-Léon [<https://www.diocese-quimper.fr/services/archives-diocesaines/>]
- Rennes [<https://rennes.annuaire-eglise.net/#groupe?id=1404>]
- Saint-Flour [<https://www.diocese15.fr/services/les-services/archives>]
- Saint-Jean-de-Maurienne [<https://annuaire.catholique-savoie.fr/Saint-Jean-de-Maurienne-152.html>]
- Sarthe [<https://www.sarthecatholique.fr/archives-historiques/>]
- Vannes [<https://www.vannes.catholique.fr/category/diocese/services-pastoraux/archives-diocesaines/>]

- Vendée [<https://egliseenvendee.fr/service-des-archives-diocesaines/>]
- Yonne [<https://yonne.annuaire-eglise.net/#groupe?id=160>]
- Yvelines [<https://www.catholique78.fr/entite/2007-archives/>]

ARCHIVES DE CONGRÉGATIONS

- Congrégation du Saint-Esprit (Chevilly-Larue) [<atom.archives-spiritains.org>]
- Jésuites – province EOF (Vanves) [<https://archives.jesuites.com/>]
- Fils de la Charité (Issy-les-Moulineaux) [<https://filsdelacharite.org/documents-en-ligne/>]
- Sœurs de l'Enfant Jésus Nicolas Barré (Paris) [<https://archives-ejnb.org/>]
- Société du Sacré Cœur de Jésus (Lyon) [<https://www.religieusesdusacrecoeur.com/les-archives-dune-congregation-faire-memoire-de-laction-de-dieu/>]
- Frères des Écoles chrétiennes (Lyon) [www.archives-lasalliennes.org]
- Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve (Neuilly-sur-Seine) [www.congregation-stv.org/maison-mere/service-des-archives]
- Institut des Ursulines – Province France, Belgique, Espagne (Beaugency) [<https://archives-ursulines.fr/>]
- Compagnie des Filles de la Charité (Paris) [<https://fillesdelacharite-province-bfs.fr/archives/>]
- Frères mineurs Capucins de la Province de France (Paris) [<http://www.bibliothequefranciscaine.org/Presentation-du-catalogue-des-archives>]
- Ordre hospitalier de Jean de Dieu (Paris) [<https://www.saintjeandedieu.fr/histoire/>]
- Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur (Angers) [<https://www.bonpasteur.com/anciennes-pensionnaires/archives>]

Liste établie le 28/03/2023 suivant les réponses de l'enquête et des recherches complémentaires

ANNEXE N° 4 : LISTE DES SERVICES D'ARCHIVES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

- Archives Lasalliennes [<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064920361000>]
- Archives diocésaines de Fréjus-Toulon [<https://www.facebook.com/archdiocft>]
- Archives diocésaines d'Avignon [<https://www.facebook.com/ArchivesDiocesainesAvignon>]

TWITTER

- Archives des Ursulines de France [<https://twitter.com/ArchUrsulines>]
- Archives des Sœurs de l'Enfant Jésus – Nicolas Barré [<https://twitter.com/ArchivesEJNB>]
- Archives diocésaines de Nantes [<https://twitter.com/Archivdiocese44>]
- Archives diocésaines de Belfort-Montbéliard [<https://twitter.com/ArchivesDbm>]
- Archives diocésaines de Quimper et Léon [<https://twitter.com/ArchivesDiocese>]
- Archives diocésaines de Nantes [<https://twitter.com/Archivdiocese44>]
- Archives diocésaines de Perpignan [<https://twitter.com/BibdiocPerpi>]

INSTAGRAM

- Archives des Ursulines de France [<https://www.instagram.com/archives.ursulines/>]

Liste établie le 20/03/2023 suivant les réponses de l'enquête et des recherches complémentaires

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
Préface.....	7
Introduction.....	9
Méthodologie et contexte.....	11
De l'ingénieur au prêtre en passant par l'archiviste de formation : des profils diversifiés	13
Une majorité de laïcs ?.....	13
l'archiviste aux mille et un visages.....	14
Être formé et se former à la gestion des archives.....	16
De l'importance du réseau pour rompre son isolement	19
Des services sous-équipés ?	21
État des ressources humaines	21
État des ressources matérielles.....	23
État des opérations de conservation préventive et curative	25
L'archiviste au contact de sa hiérarchie.....	28
L'archiviste et ses fonds d'archives	29
La politique de collecte.....	29
Les fonds conservés.....	31
Les instruments de recherche, un parent pauvre ?.....	32
Des formes encore classiques de médiation et de valorisation des archives.....	35
La permanence des demandes de recherche.....	35
Les services d'archives sur Internet et les réseaux sociaux	36
La valorisation des archives sous une forme encore classique	38
Témoignages.....	39
Un métier fascinant	39
Un métier mouvementé	39
Un métier averti	40
Un métier émotionnel	40
Conclusion	41
Bibliographie indicative	43
Les archives ecclésiastiques en France.....	43
Les archives ecclésiastiques à l'étranger	43
Les archivistes ecclésiastiques.....	43
Bénévolat et salariat dans l'Église	44


Table des figures.....	45
Annexes	47
Annexe n° 1 : formulaire d'enquête pour les archivistes diocésains.....	47
Annexe n° 2 : formulaire d'enquête pour les archivistes de congrégation.....	56
Annexe n° 3 : liste des sites internet de services d'archives diocésaines et de congrégations	65
Archives diocésaines.....	65
Archives de congrégations.....	66
Annexe n° 4 : liste des services d'archives sur les réseaux sociaux	67
Facebook.....	67
Twitter.....	67
Instagram.....	67
Table des matières.....	69

Site internet : www.aedaa.fr

 <https://www.facebook.com/aedaa>

 <https://twitter.com/aedaa>

 <https://www.instagram.com/aedaa1995/>

 <https://www.linkedin.com/groups/8242481/>

